

BELFORT

mag

le magazine de la ville de Belfort www.mairie-belfort.fr



**Economie
Enseignement
sport, culture, loisirs**

Mars à Belfort...

mars 2003

numéro 134 / 0,76 euro

Urgences

- **SAPEURS POMPIERS**
Tél. 18 ou Minitel 36.18
suivi du 03 84 22 18 84
(personnes mal ou non entendants)
- **CENTRE HOSPITALIER**
14 rue de Mulhouse - Tél. 03 84 57 40 00
- **URGENCES MEDICALES / SAMU**
24 h sur 24
Tél. 15
- **DÉPISTAGE ANONYME ET GRATUIT DU SIDA**
21, avenue Jean Jaurès - Tél. 03 84 28 17 12
- **AIDES (SIDA)**
Tél. 03 84 58 17 43
- **ALCOOLIQUES ANONYMES**
Tél. 03 84 54 09 52
- **CROIX BLEUE**
25, rue Savoureuse - Tél. 03 84 28 92 98
- **LE RELAIS**
10, bd Anatole France - Tél. 03 84 21 76 02
- **AMBULANCIERS 24 h sur 24**
Tél. 03 84 28 35 35
- **GENDARMERIE**
Tél. 03 84 57 31 00
- **PHARMACIE DE GARDE**
Se présenter muni d'une ordonnance au commissariat
- **COMMISSARIAT DE POLICE**
Rue du Manège - Tél. 03 84 58 50 00
Police-secours - Tél. 17
- **DEPANNAGE EDF/GDF**
EDF : Tél. 03 84 28 33 23
GDF : Tél. 03 84 28 51 22
- **SOS AMITIE**
Tél. 03 81 98 35 35

Pratique

- **ETAT CIVIL**
(Mairie et permanences)
Hôtel de Ville, place d'Armes :
(Tél. 03 84 54 24 24)
Etat-civil :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 18h - samedi de 8h30 à 12h
Centre culturel des Résidences Bellevue,
rue de Madrid :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h - Mercredi de 9h à 12h
Centre culturel de Belfort Nord,
avenue des Frères Lumière :
Mardi de 9h à 12h
Centre culturel des Glacis du Château,
22, avenue de la Laurencie :
Mardi de 14h à 17h
Centre culturel de la Pépinière,
13 rue Danton :
Vendredi de 14h à 17h
Centre culturel du Mont
26, avenue du Château d'Eau :
Lundi de 9h à 12h
- **Trésorerie Belfort Ville**
23, rue Thiers - Tél. 03 84 58 45 70
Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi : 9h-12h/13h30-16h30
vendredi : 9h-12h/13h30-16h
- **SNCF**
Info.-réservations - Tél. 03 36 35 35 35
- **TAXIS**
Groupement taxis-radio
Tél. 03 84 22 13 44
Taxis de la Roseraie - Tél. 03 84 28 06 15
- **CTRB**
Place Corbis - Tél. 03 84 21 08 08
- **OFFICE DE TOURISME**
Rue Clémenceau - Tél. 03 84 55 90 90
- **COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION BELFORTAINE** - Tél. 03 84 54 24 24
- **CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE**
Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Après les incendies

Après les incendies qui ont détruits les locaux de l'association des Espagnols de Belfort à la Miotte et du Secours populaire rue Paul Bert, la ville de Belfort a mobilisé ses services afin de trouver dans les meilleurs délais des solutions pour permettre à ces deux associations de poursuivre leurs activités. Et si vous voulez aider le Secours Populaire une souscription a été lancée : Secours Populaire Français 90 000 Belfort, tél 03 84 22 83 09, CCP : 556017E Dijon.

Concours Belfort Mag

Répondez correctement à la question suivante et *Belfort Mag* offre aux cinq premières bonnes réponses deux invitations pour assister au spectacle «L'homme mauvais» le 29 avril à 19h30 au théâtre Granit.

Belfort organise en mars ?

- 1- Le jour du lion ?
- 2- La semaine de la danse ?
- 3- Le mois du livre ?

Envoyez vos réponses à :
Belfort Mag - BP 709 - 90 020 Belfort Cedex.



Belfort Magazine : Mairie - place d'Armes - 90000 Belfort.
Tél. 03 84 54 24 24. Rédaction : Tél. 03 84 22 39 79.
Courrier électronique : belfort.mag@wanadoo.fr
Directeur de la Publication : Jean-Pierre Chevènement
Directeur de la Communication, Rédacteur en Chef : Robert Cerles
Editeur : SCEP - S.A.R.L. de Presse au capital de 25000 euros
1, rue du Canon d'Or - 90000 Belfort
Rédaction : Sandrine Décembre, Ali Lakmèche, Pol Robert /
Mise en page : Jean-François Perrot, Christophe Patrix
Photos : Claude Bailly, Sandrine Décembre
Photogravure : Laser 89 - Dépôt légal : mars 2003
Impression : Imp. Schraag - Valdoie. Tirage : 29000 ex.
Couverture : «Le carnaval 2003 à Belfort»
Hélène Kurelski / graphistes associés.

J'ai présenté au Conseil municipal, le 20 février dernier, les orientations budgétaires pour l'exercice 2003. Le budget sera soumis au vote le 22 mars. Il vous sera présenté en détail dans le prochain numéro de votre magazine, ainsi qu'à l'occasion des réunions d'avril des conseils de quartiers.

Nos finances sont saines, mais l'horizon est loin d'être dégagé. Tel est, en substance, le constat que j'ai dressé devant les élus belfortains et que je souhaite développer à votre intention.

L'état de nos finances est bon. C'est le résultat d'une gestion maîtrisée. Le train de vie de la Ville de Belfort est modéré et notre épargne reste forte. La comparaison avec les villes de même taille (chiffres entre parenthèses) le démontre amplement.

Ainsi, nos dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 087 euros par habitant (1 181 euros). Nos dépenses de gestion sont contenues : 1 011 euros (1 112 euros). Quant à notre épargne nette, elle s'établit à 96 euros par habitant (40 euros).

Mais nos marges de manœuvre vont se rétrécir. Malgré une augmentation de la taxe professionnelle en 2003 (après une baisse de 793 000 euros en 2002), les perspectives sont incertaines. Les faits sont là. En 2002, l'investissement industriel en France est en recul de 11 %. L'économie française est entrée en récession et par conséquent, je m'inquiète de l'évolution des bases de la Taxe Professionnelle. Je n'oublie pas les traumatismes propres au Territoire de Belfort. Nous avons cherché à les atténuer, dans une certaine mesure, ce qui a généré des investissements, y com-

pris à l'Alstom, dans le secteur des turbines à vapeur, ainsi qu'à General Electric.

Quant aux dotations et participations de l'Etat qui représentent à Belfort 34,7 % de nos recettes contre 29,5 % pour les villes d'importance comparable, je constate que les mesures restrictives inscrites dans la loi de finances 2003 vont grever leur évolution. C'est ainsi que la dotation globale de fonctionnement augmentera seulement de 1,14 %, c'est à dire moins que l'inflation (2,3 %). Et il en va de même d'autres dotations, notamment de la DCTP¹ qui va baisser de 5,16 % alors qu'elle était «stabilisée» par la loi pour toutes les villes bénéficiant de la DSU². Il en résulte un manque à gagner certain pour une collectivité comme la nôtre qui n'est pas parmi les plus fortunées. Au total, les concours de l'Etat diminuent (en francs constants) de 2 %.

Par ailleurs, la dotation d'attribution que nous percevons, en fonction de la Taxe Professionnelle transférée à la CAB, qui représentait 60 % de nos ressources, est plafonnée au niveau qui était le sien en 1999.

Ainsi, à l'horizon de 2006, nos dépenses, à fiscalité constante, augmenteraient plus vite que nos recettes. Or, je souhaite que nous continuions à dégager une épargne positive afin de poursuivre le désendettement, tout en maintenant une politique d'investissement forte qui constitue la garantie de notre dynamisme et de notre attractivité futurs.

L'évolution que je viens de décrire vaut pour toutes les communes qui sont entrées dans une structure intercommunale à Taxe Professionnelle Unique (TPU). On compte désormais en France 143 communautés d'agglomération, auxquelles s'ajou-

Confiance

par Jean-Pierre Chevènement

tent les communautés urbaines et les communautés de communes à TPU. Aujourd'hui, 35 millions de Français vivent dans des zones couvertes par une TPU. Il s'agit d'une évolution très positive car elle met fin à des concurrences stériles entre les territoires et renforce la solidarité des communes d'une même agglomération.

Notre seule possibilité d'intervention porte sur les impôts des ménages et les tarifs des services publics que la ville met à la disposition des Belfortains, soit moins du quart de nos recettes.

Nous souhaitons maintenir une politique des tarifs permettant à toutes les familles d'accéder aux prestations que leur offre la Ville à un prix très inférieur à leur coût : crèches, restauration scolaire, écoles de musique, activités sportives, bibliothèques, école d'art Gérard Jacot... Savez-vous qu'une place en crèche revient à 9 910 euros par an alors que les familles paient en moyenne 2 287 euros, la Caisse d'Allocations Familiales 2 287 euros et la ville 5 336 euros ? Même les foyers disposant d'un revenu conséquent n'acquiescent que la moitié du prix de revient.

J'ai donc proposé une hausse légère de la fiscalité afin de compenser la baisse des dotations de l'Etat, soit 2 %. Cette augmentation permettra, je le répète, de maintenir une épargne disponible positive et une politique d'investissement dynamique. Je vous rappelle que nous n'avons pas connu d'augmentation d'impôts sensible à Belfort au cours des dernières années.

Une enquête réalisée par l'hebdomadaire L'Express montrait récemment que sur dix ans les impôts lo-

caux (taxe d'habitation et taxe foncière) ont en moyenne augmenté de 53 % dans les villes comparables à Belfort.

Pour ce qui concerne Belfort, l'augmentation a été limitée à 33,5 % depuis dix ans et notre taux est resté constant en 2000, 2001 et 2002. Je note, par ailleurs, que Montbéliard a décidé une hausse de 3 % alors que Mulhouse envisagerait une augmentation de 6 %.

Ce que je vous propose, c'est de choisir la confiance en l'avenir plutôt que le repliement sur soi.

Cela implique évidemment une maîtrise continue des dépenses de fonctionnement. Il nous faut également approfondir nos réflexions quant à l'extension des compétences de la CAB. Je rappelle que l'an dernier nous avons signé le contrat d'agglomération pour environ 76 millions d'euros d'investissement avec un taux de subventionnement d'environ 75 %. Nous nous devons d'être aussi très vigilants quant aux effets de la politique de décentralisation tous azimuts engagée par le gouvernement actuel, dont je crains qu'en définitive elle ne se répercute fâcheusement sur les communes.

Un mot sur la proposition de l'opposition municipale qui consiste à dire : il faut réduire les recettes et augmenter les dépenses d'investissement. Je suis comme vous : le jour où on saura dépenser plus en gagnant moins, notre vieux lion se dressera pour applaudir !

Le 4 mars dernier, le Ministre des Transports a rendu publiques les conclusions de l'audit sur les grandes infrastructures demandé par le gouvernement.

Celui-ci place le TGV Rhin-Rhône sur la troisième marche du podium. Il doit la partager avec le TGV Paris-Bordeaux alors même que les études de ce dernier sont loin d'être aussi avancées. L'audit lui-même confirme que le TGV Rhin-Rhône (branche Est) est bien aujourd'hui le projet de ligne à grande vitesse le plus abouti. Sa mise en chantier en 2004 - 2005 est techniquement possible. Il ne doit pas y avoir deux poids deux mesures, selon que M. Juppé est ou n'est pas l'élu des régions concernées. Seul l'intérêt général doit être pris en compte !

Je constate aussi que les rapporteurs privilégient encore et toujours les relations entre Paris et les grandes métropoles de province au détriment d'une véritable politique d'aménagement du territoire. Cette fâcheuse tendance est d'autant plus ressentie dans notre Aire urbaine qu'elle subit de plein fouet le mouvement de délocalisation des grandes industries vers la Pologne (Alstom), la Hongrie (General Electric) et, à l'horizon 2005, la Slovaquie (Peugeot).

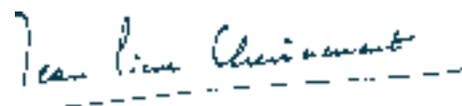
Je demande donc au gouvernement qu'il mette tout en œuvre pour que le projet de TGV Rhin-Rhône, essentiel pour l'avenir économique de plusieurs régions, dont la nôtre, qui souffre cruellement de son enclavement, ne soit pas renvoyé aux calendes grecques.

Au moment (le 7 mars) où j'écris ces lignes, la probabilité d'une nouvelle guerre en Irak est forte. Malgré tous les efforts qui sont déployés, la détermination de l'Administration Bush n'a jamais été aussi grande. La France - et c'est tout à son honneur - a refusé de s'inscrire dans cette logique de guerre. Au contraire, elle a su

constituer autour d'elle un rôle de résistance à une guerre préventive qui vise en réalité à la domination sans partage du monde par une seule Superpuissance et qui est en réalité dirigée aussi contre nous.

En maintenant sa position courageuse, notre pays peut faire reculer, sinon la guerre, du moins le choc des civilisations que ce conflit pourrait engendrer et qui ne manquerait pas d'avoir de terribles répercussions, y compris sur notre sol.

Continuons à nous tenir droit. C'est ainsi que nous préserverons l'avenir.

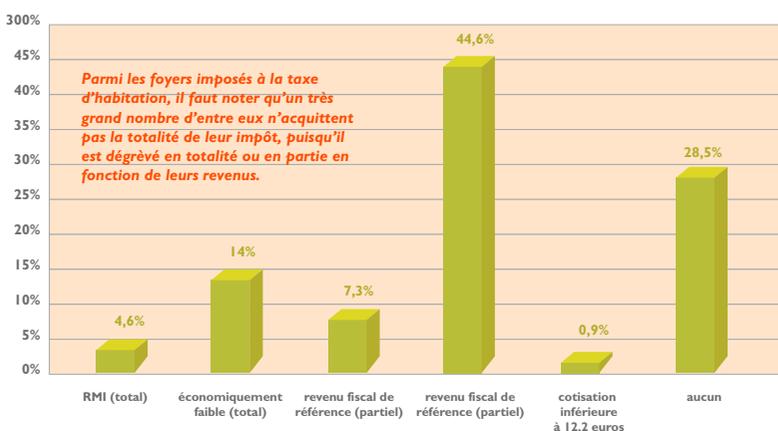


1- Dotation de Compensation de la Taxe Professionnelle
2- Dotation de Solidarité Urbaine

Budget 2003 : Il faudra tenir compte de la baisse des dotations de l'Etat

Le conseil municipal lors de sa réunion du 20 février a débattu sur les orientations budgétaires 2003.

Dégrèvement à la taxe d'habitation - 2001



Si la situation financière de la ville de Belfort est saine, la conjoncture économique incertaine incite à la prudence.

Jean-Pierre Chevènement dans sa présentation aux élus n'a pas manqué de le souligner. Il a noté que selon les données fournies par la **Direction Générale des Collectivités Locales**, Belfort est bien gérée, et que sa bonne situation financière est le fruit d'une politique qui se traduit notamment par un train de vie modéré et une épargne forte. Par ailleurs sa capacité à poursuivre sa mutation et investir dans l'avenir est préservée.

Cependant, la fonction de ville centre au sein d'une Commu-

nauté d'Agglomération et le rétrécissement des marges de manœuvre de la CAB du fait de la restructuration d'Alstom - des recettes de la Taxe Professionnelle en diminution de 5,3 MF en 2002 - conduisent à une grande vigilance. Dans le même temps, l'Etat porte, dans le dos des Collectivités Territoriales, un très mauvais coup : les diverses dotations gouvernementales seront en diminution de plus de 2%, en valeur réelle, cette année. Pour préserver sa capacité à aller de l'avant, Belfort, comme nombre de communes en France devra sans doute, en ricochet, augmenter légèrement les impôts (aux alentours de 2%). Pourtant, depuis 20 ans Belfort bénéficie

d'une excellente situation financière. Son train de vie est modéré en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement de la ville (moyens humains et matériels nécessaires pour faire fonctionner au quotidien les services municipaux au service des habitants). Ainsi, par rapport à la moyenne des villes françaises d'importance comparable on constate même une réelle rigueur.

La dépense par habitant se situe à 1 087 euros, contre 1 181 euros ailleurs (source DGCL).

Autre particularité positive de Belfort, l'épargne dégagée : 264 euros par habitant soit 52% supérieur à la moyenne nationale (source DGCL). Cela permet de couvrir le remboursement annuel de la dette contractée pour financer les projets d'avenir.

Préserver la qualité du service public

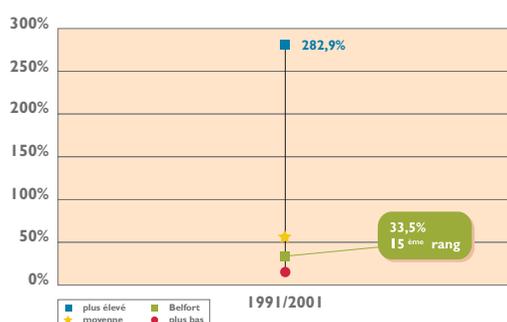
Pour préparer le budget 2003 la municipalité doit prendre en compte un horizon économique particulièrement morose.

D'autant que les marges de manœuvres dont elles disposaient s'étiolent et que la part d'impôts sur lesquels elle pouvait intervenir - les impôts acquittés par les ménages - ne représente plus que

le quart des recettes de la ville, compte tenu des transferts de charges et de recettes - taxe professionnelle notamment - opérés au profit de la Communauté de l'Agglomération. Ainsi en 2000 le produit des contributions directes par habitant n'était à Belfort que de 291 euros contre 575 euros pour les communes françaises de taille comparable. Quasiment du simple au double. Les marges sur lesquelles la ville peut travailler sont donc faibles, d'autant que la politique insufflée par l'équipe municipale depuis plus de 20 ans visant à instaurer une tarification sociale très avantageuse pour les revenus modestes ne doit pas être remise en cause. Sans pour autant que les autres usagers paient le coût réel des services (crèches, restauration scolaire etc...)

Malgré ces difficultés annoncées la municipalité veut maintenir une forte capacité d'investissement, un haut niveau de service public et construire le Belfort de demain. Nous consacrerons dans le numéro d'avril de *Belfort mag* un dossier spécial de présentation du budget 2003 de la ville après son examen par le conseil municipal le samedi 22 mars à partir de 9 heures en salle d'honneur de l'Hôtel de ville.

Pourcentage d'évolution du produit fiscal de 1991 à 2001



Selon une enquête de l'hebdomadaire l'Express, Belfort se classe parmi les moins imposées des 117 communes de plus de 50 000 habitants. Elle est même très précisément 29^{ème} au classement général.

Concernant le produit fiscal perçu au titre du « foncier bâti », elle est la 27^{ème} ville la moins chère du panel, et sur la taxe d'habitation, 42^{ème}. Mais le point le plus positif de cette enquête comparative concerne l'évolution cumulée des impôts locaux sur dix ans : Belfort fait partie des 15 villes sur les 117 analysées où la progression fiscale a été la plus faible.

Le centre culturel des Barres et du Mont s'aggrandit

La Ville a inscrit à son budget l'extension du centre culturel des Barres et du Mont.



Fatia Dahou, conseillère municipale déléguée : «Le centre connaît un véritable succès grâce à l'investissement de professionnels et de bénévoles qui réalisent un travail remarquable».

Dans le quartier des Barres et du Mont, la fréquentation du Centre socioculturel est, depuis sa création voici 20 ans, de plus en plus importante, explique Fatia Dahou, conseillère municipale déléguée à la jeunesse et aux centres socioculturels. Né de la volonté des habitants du quartier et des élus, il connaît un véritable succès grâce à l'investissement de professionnels et de bénévoles qui réalisent un travail remarquable». Ainsi, le développement de l'accueil jeunes (12-25 ans), la fréquentation en hausse des enfants et des animations de plus en plus nombreuses menées en direction des habitants et des familles rencontrent chaque année un peu plus de succès. Plus de dix

associations sont hébergées et une multitude d'animations de quartiers se sont développées (marché de Noël, marché aux fleurs, cinéma en plein air...). On le voit : le centre socioculturel des Barres et du Mont regorge d'activités. «C'est donc pour répondre à ces nouveaux besoins que nous décidons de procéder à son extension», ajoute Fatia Dahou. Ce projet est le fruit d'une concertation avec l'association présidée par Marie-Christine Morin». Cette extension d'environ 200 m² intègre la création de salles multi-activités, d'espaces réservés aux jeunes et aux personnes âgées et d'un bureau d'accueil destiné à des permanences. «Ces aména-

gements permettront de développer des activités nouvelles et de redynamiser les activités existantes», note Fatia Dahou. Enfin, cette extension implique le transfert des vestiaires et douches du plateau multi-sports voisin, l'installation d'un ascenseur, le remplacement de la chaudière... Par la même occasion, la grande salle sera traitée pour une amélioration acoustique. 381 000 euros seront nécessaires pour mener à bien ces travaux financés par la Ville de Belfort et le Conseil général. Les travaux débuteront en août 2003 pour se terminer au début de l'année 2004.



**CENTRE CULTUREL ET SOCIAL
DES BARRES ET DU MONT**

conférence-débat à la Pépinière «Mensonges nucléaires»

À l'initiative de l'AFCRIIRAD (association franc-comtoise d'information sur la radioactivité) le film «Mensonges nucléaires» de Wladimir Tchertkoff sera projeté et suivi d'un débat le vendredi 28 mars, à 20h30 au Centre culturel de la Pépinière à Belfort. Ce film (sorti en 2002) traite des rapports entre l'Organisation mondiale de la santé et l'agence internationale de l'énergie atomique. L'entrée est gratuite de même que celle à l'exposition photos de Paul Fusco ouverte à tout public du mercredi 26 mars au samedi 29 mars de 15h à 18h. **Contact** : Tél. 03 84 21 65 46.

Grand projet de ville

3, rue Dorey, autour de la tour..

La Ville de Belfort réorganise le pied de la tour du 3, rue Henri Dorey en unité de «résidentialisation». Une opération menée en concertation avec les habitants, dans le cadre d'un projet urbain d'envergure.



Gilberte Marin-Moskovitz :
«La restructuration profonde des espaces publics est l'un des objectifs du renouvellement urbain envisagé dans le cadre du Grand projet de ville pour le quartier des Résidences...»

«**L**es objectifs de la «résidentialisation» visent à qualifier les espaces collectifs et les abords des immeubles afin d'améliorer le cadre de vie des habitants souligne Gilberte Marin-Moskovitz, adjointe au Maire chargée de la Politique de la Ville et des Conseils de quartiers. En sachant que 300 habitants vivent au cœur de la tour Dorey, l'usure des parties communes est donc évidente et une restauration indispensable. Cela représente autant d'habitants que le village de Novillard». La qualité des prestations effectuées est satisfaisante et grâce à ces améliorations, les habitants pourront s'approprier les lieux dans un environnement agréable. Cette «résidentialisation» est la première des opérations inscrites au Grand Projet de Ville (GPV). «Réaménager les espaces publics, et donner un nouveau visage au quartier sont les objectifs des politiques urbaines envisagées dans le cadre de ce projet de ville

pour le quartier des Résidences, ajoute Gilberte Marin-Moskovitz. Le programme pluriannuel de «résidentialisation» des pieds des tours, sur les secteurs Dorey et Schuman en constitue l'élément essentiel. Ce projet vise, en effet, à restructurer ce grand quartier autour d'une trame reliant le cœur de ville».

Le coût de l'opération représente 447 000 euros. L'Etat, les Fonds européens du FEDER et le Conseil régional sont les partenaires financiers de la Ville de Belfort.

Avancée des travaux

«Cet aménagement des espaces extérieurs et intérieurs est le résultat d'un travail de réflexion mené avec les habitants, précise Gilberte Marin-Moskovitz. Afin de visualiser plus facilement le principe d'aménagement de l'espace, une visite des quartiers résidentialisés a eu lieu à Lyon en 2001. Elle associait habitants, élus et techniciens».

tour Dorey, cette opération s'étend sur 4 000 m² et sera matérialisée par une grille avec portail et portillon (entrée principale, rue de Budapest), et par une haie végétale dense confortée par une clôture. Une entrée secondaire, rue de Zaporojie, sera dotée d'un portillon facilitant l'accès au stationnement dans la rue.

L'intérieur du bâtiment sera, quant à lui aménagé et rénové par la Ville de Belfort et l'OPDHLM. A cela, s'ajoutera la pose d'une part, de grandes dalles en gravillons lavés et d'autre part, d'un revêtement en béton sablé au pied de la tour. Enfin, l'aire de détente et de jeux sera revêtue de sable stabilisé.

Quant à l'espace consacré au stationnement il sera maintenu avec une capacité de 55 places. Enfin, une mise en valeur du paysage végétal différenciera les voies publiques, les espaces verts publics et les espaces verts privés.

«Nous sommes satisfaits par la qualité des prestations effectuées par les entreprises et nous souhaitons que cette «résidentialisation» fasse que les habitants s'approprient les lieux», souligne Gilberte Marin-Moskovitz».



Aujourd'hui, les travaux sont en cours à l'extérieur et les terrassements sont terminés, les murs, murets de soutènements et les grilles posés. La mise en œuvre des dalles et des revêtements minéraux suivra.

Enfin, portail, éclairage public et plantations représenteront la dernière tranche des aménagements. Le chantier devrait être terminé fin avril, si les conditions climatiques sont favorables.



Depuis le 1^{er} février dernier, le CCAS a mis en place une quatrième tournée de livraison de repas à domicile. Objectif : permettre aux agents de consacrer plus de temps au relationnel.

Repas à domicile, une quatrième tournée

Opération Brioches

L'ADAPEI 90 mènera les 2, 3, 4, 5 et 6 avril sa 33^{ème} opération Brioches. Les dons serviront à finaliser deux projets : un établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés sur le site de l'IME de Roppe et un atelier protégé sur la ZAC des Tourelles à Morvillars.

L'assurance maladie

Pour accéder à l'information sur ses remboursements, mettre à jour sa carte Vitale, bénéficier de la CMU..., le nouveau numéro de l'Assurance Maladie est le 0 820 904 155, accessible de 8h à 18h.

Le service de repas à domicile du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) existe depuis un quart de siècle rappelle le docteur Gérard Simon, conseiller municipal délégué aux personnes âgées. A sa création, il assurait 50 repas par jour. Aujourd'hui, plus de 200. Par ailleurs, depuis 2000, un service supplémentaire est proposé avec la possibilité de choisir les menus». Ce choix allié à la qualité des repas et de la livraison a engendré une augmentation du nombre de bénéficiaires de 50%, ces trois dernières années. Pour garantir la qualité du service et du



temps consacré à chacun, le CCAS a donc créé cette année la quatrième tournée de distribution. Un poste a été créé et un véhicule acheté (pour lequel le Centre Communal a reçu l'aide du Conseil général, de la CRAM et de la CIRSIC).

Un lien social

Les agents, Gilles, Christian, Eric, Gérard et Jannick livrent ainsi, les repas tout en prenant le temps d'instaurer un échange.

«Je tiens à rendre hommage aux agents qui assurent ces livraisons, ainsi qu'à tous les agents qui interviennent dans nos services au domicile des personnes âgées, souligne Gérard Simon. Ils ont des capacités relationnelles très fortes. Ils leur arrivent souvent, en effet, d'être la seule personne que voit le bénéficiaire dans une journée. Leur arrivée marque l'horloge. Outre le repas et les échanges, nos agents ont une mission de veille sociale.

Il arrive qu'une personne chute ou soit victime d'un malaise. L'agent intervient alors rapidement en appelant les secours». Ce service permet ainsi aux aînés (âgés en moyenne de 75 ans) de préserver leur autonomie et de continuer à vivre chez eux.

Menus à la carte

Depuis 1987, les repas sont préparés par la cuisine centrale de la Ville. «Si nous soumettons différents menus aux bénéficiaires, nous sommes aussi très attentifs à leurs goûts», précise Christian.

Une commission des menus se réunit ainsi chaque mois. «Notre rôle est en effet d'adapter nos services pour répondre au mieux à leurs demandes et être à leur écoute, tout en adaptant nos tarifs aux revenus», conclut Philippe Garot, adjoint au maire, chargé des affaires sociales et de la santé.



La restauration scolaire s'adapte régulièrement aux besoins des parents en modifiant sa réglementation dans le sens d'une plus grande souplesse et réactivité.

Francine Gallien conseillère municipale déléguée à la restauration scolaire.



Restauration scolaire à la carte

Créée en 1982, la restauration scolaire est un service rendu aux parents et offre à l'enfant une nourriture équilibrée dans un encadrement de qualité.

18 restaurants scolaires fonctionnent ainsi dans les écoles ou Maisons de quartiers.

1 370 enfants étaient inscrits l'année passée. Ce service est ouvert aux enfants belfortains dont les parents exercent une activité professionnelle et aux familles non belfortaines si la capacité du restaurant le permet.

Néanmoins, en cas d'urgence (parents hospitalisés...) les enfants non inscrits sont accueillis immédiatement.

«Le service de restauration fait preuve d'une grande souplesse. On peut s'y inscrire toute l'année en respectant un délai d'une semaine et y déjeuner à la carte (un, deux trois ou quatre jours par semaine), explique Francine Gallien, conseillère municipale déléguée à la restauration. Les inscriptions se font à la Mairie annexe de Belfort au 03 84 54 25 57».

Les caractéristiques de la vie professionnelle ayant beaucoup évolué ces dernières années la municipalité de Belfort a pris acte de ces changements en modifiant sa réglementation dans le sens d'une plus grande souplesse et réactivité, devenus les points forts de ce service.

Les conditions d'inscription ont ainsi été précisées, l'ouverture aux familles les plus en difficulté a été réglementée, en liaison avec les travailleurs sociaux. Les modes de fréquentations se sont diversifiés. Les accueils à la carte ont été facilités pour répondre aux rythmes professionnels des parents, dès lors qu'ils sont signalés huit jours à l'avance. Ce délai correspond à celui de la commande des matières premières. En outre, les dépannages sont possibles. Les enfants non inscrits en restauration scolaire ont ainsi la possibilité de prendre un repas, de façon ponctuelle. Par ailleurs, l'accueil des enfants présentant des allergies sévères a permis depuis la rentrée 2000 à quatre enfants de fréquenter la restauration scolaire en toute sécurité. D'autre part, la tarification a été remodelée par le conseil municipal le 4 octobre dernier, pour une meilleure pro-

gressivité de l'effort des familles en fonction de leurs revenus. Et, elle écarte le système forfaitaire qui n'est plus adapté à la situation professionnelle des parents. Au conseil municipal, le 20 février dernier, c'est l'accueil des enfants du voyage qui s'est organisé en vue d'une fréquentation immédiate. Enfin, un règlement intérieur, présenté sous forme de guide pour les familles, intègre toutes les décisions du Conseil municipal intervenues ces dernières années concernant la restauration scolaire.

Eveil du goût

Les menus sont composés selon plusieurs critères : apport nutritionnel, équilibre alimentaire, variété des produits et éveil du goût. Près de 140 000 repas sont consommés chaque année par des bambins qui bénéficient d'un encadrement assuré par 140 animateurs recrutés par la Ville de Belfort.

page 8

"Ça Gaz" pour Belfort !

Le régime de la concession est né en 1906 et la loi de nationalisation de 1946 fait de Gaz de France le concessionnaire obligé.

La signature de cette convention a pour objectif de disposer d'un fondement juridique et d'organiser une étroite coopération entre la Ville de Belfort et Gaz de France. Ce dernier s'engage ainsi sur une exigence accrue en matière de sécurité, d'environnement mais également sur une transparence vis à vis de la Ville.

Un nouveau contrat de 30 ans vient d'être signé entre la ville de Belfort et Gaz de France.

«La convention signée ce jour permet de préserver les valeurs traditionnelles du service public telles que la continuité, la neutralité et l'égalité de traitement» a souligné Jean-Pierre Chevènement à l'occasion de la signature officielle.

«Pour Gaz de France dont l'énergie reste celle préférée des Français, le rappel aux éléments constituant le service public implique un investissement permanent dans la performance, la qualité, la sécurité et l'adaptation aux demandes» a ajouté Christian Arnaud. Gaz de France poursuit et accroit à Belfort



son action en faveur du développement économique tout en prenant en compte la protection environnementale.

Au-delà des multiples aspects techniques du texte, c'est avant tout l'esprit de partenariat qui a guidé ses rédacteurs.

Un partenariat quotidien entre le Centre EDF-GDF-Services Franche-Comté Nord et les services municipaux de la Ville de Belfort, qui travaillent dans le même

souci de l'intérêt général. Par ailleurs, cette convention se substitue à un texte vieux de plusieurs décennies et qu'il convenait d'adapter aux conditions actuelles de distribution du gaz naturel, tout en réaffirmant les principes de service public.

Enfin, un détail non négligeable : Gaz de France s'engage à verser une redevance de concession mais aussi une redevance d'occupation du domaine public.

Convention de partenariat avec EDF-GDF

La Ville de Belfort a entrepris, depuis déjà plusieurs années un renforcement de l'éclairage public dans les quartiers, dans le cadre du Plan Local de Sécurité. S'y ajoutent une sensibilisation des publics aux économies d'énergie et un partenariat au plan local pour pallier les impayés...

La Ville a par ailleurs, signé un partenariat avec EDF-GDF Nord Franche-Comté afin de conforter des actions phares au bénéfice des quartiers belfortains inscrits dans la géographie prioritaire de la politique de la ville. EDF-GDF s'engage ainsi à con-

tribuer à l'amélioration de la qualité des services publics de l'électricité et du gaz dans les quartiers en difficulté.

Par ailleurs, elle accompagne les opérations de renouvellement urbain, assure des interventions sur le thème de la maîtrise de l'énergie dans les conseils de quartier et auprès des ménages en difficultés accédant à un logement dans le parc privé. Enfin, il accueille des étudiants en stages d'été rémunérés et complète le dispositif des chantiers d'été, lequel s'adresse prioritairement aux jeunes demandeurs d'emplois...



Quand piéger n'est pas si bête

**Quand les gardes natu-
res opèrent dans Bel-
fort, il leur arrive de
piéger pythons, iguanes,
fouines, loirs ou chats
«harets»... !**



Pascal Martin, adjoint au maire,
chargé de l'environnement.

En chiffres

780 interventions en 2002 sur les
29 communes
98 à Belfort
32 pour des dépôts
7 pour la circulation
57 pour divagation
Dont 26 interventions pour des
chats
12 pour des pigeons
6 pour les nouveaux «animaux de
compagnie» (les pythons par
exemple...)

Quand les gardes natures «s'urbanisent», c'est pour partir à la recherche d'un iguane, d'un caméléon ou de furets, de pigeons, de chats, de fouines, de loirs... On trouve aussi au registre de leurs pièges, un python abandonné par ses maîtres. Egarés, ces animaux sont nuisibles ou dangereux pour l'environnement.

«Le chat «haret», par exemple, sait utiliser l'homme pour se nourrir mais, il est plus agressif qu'un chat sauvage. explique Jean-David Daucourt, chef des gardes nature. Enfin, il n'a pas sa place dans la chaîne alimentaire».

Par ailleurs, un couple de chats peut donner naissance à 12 chatons en une année, qui eux même en deux ans sont susceptibles d'avoir une «descendance» de 144 chats. En quatre ans, les chiffres parlent : 20 736 chats, au caractère agressif, pour deux chats au départ de la chaîne !

Les gardes natures interviennent donc pour éviter la prolifération de cette espèce en posant des pièges inoffensifs.

Ces campagnes de piégeages sont rendues nécessaires par un nourrissage illicite. Rappelons, qu'il est interdit par l'article 120 du règlement sanitaire départemental : «de jeter ou de déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer des animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons. La même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autre partie d'immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer des rongeurs...».

«Ces captures évitent également qu'ils soient vecteurs de maladies ou que la population recourre à des raticides (qui risquent de tuer les chats domestiques faute

de sélection)» souligne Pascal Martin, adjoint au Maire, chargé de l'environnement.

Si l'animal capturé porte un collier ou tout autre signe d'identification, il est relâché. Sinon il est confié à la fourrière.

Enfin, les divagations d'animaux correspondent à 20% de l'activité du service. Et, le nombre des «Nouveaux Animaux de Compagnie» errants (iguanes, caméléons, serpents, scorpions...) est en augmentation avec 5,6% des interventions consacrées aux divagations.

Un service ouvert 24h/24 et 7j/7

«Si les gardes nature ont pour mission de faire appliquer les pou-

voirs de police du Maire sur le territoire communal, ils assurent aussi la surveillance de la qualité environnementale, poursuit Pascal Martin.

Ce service est composé d'une équipe de cinq gardes nature, titulaires du concours de gardes champêtres de la fonction publique territoriale, dont le temps de travail est partagé sur l'ensemble de 29 collectivités adhérentes.

Ils répondent ainsi aux problèmes particuliers concernant l'environnement (dépôts sauvages...) et ils font aussi respecter la réglementation de la circulation en zones sensibles et les arrêtés municipaux et préfectoraux», conclut Pascal Martin.





L'Esta, filière de réussite



Jean-Charles Azimon (au centre), directeur comblé de l'ESTA.

En dix huit ans l'Esta (Ecole Supérieure des Technologies et des Affaires) s'est forgée une solide réputation dans le monde très fermé de l'enseignement supérieur. Zoom sur «l'école bleue».

Le budget annuel de l'ESTA est d'environ 1 300 000 euros. L'école bénéficie d'un partenariat avec les collectivités territoriales (Ville de Belfort, Conseil général, Conseil régional) et l'Etat, sans oublier bien sûr la CCI. Jusqu'à présent une subvention municipale de 37 350 euros lui était accordée. Au regard de la croissance des effectifs étudiants (+12% sur les deux dernières années) et des nombreux projets de l'ESTA (notamment en matière de formation de 3^{ème} cycle), la participation financière de la Ville de Belfort au fonctionnement de l'Ecole est portée à près de 40 000 euros.

Visa pour l'Ecole

Créée en 1986 à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Territoire de Belfort, l'ESTA est un établissement d'enseignement technique supérieur, reconnu par l'Etat, qui a pour

mission de former en quatre ans des cadres technico-commerciaux directement opérationnels pour l'entreprise. Par ailleurs, l'ESTA est depuis quelques semaines autorisée à délivrer un diplôme visé par le Ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Pour Jean-Charles Azimon, son directeur, «*ce visa permet dans les meilleures conditions l'accès aux 3^{èmes} cycles de formation, les équivalences de diplômes étrangers, des accords avec les meilleures universités étrangères et la reconnaissance des compétences auprès des grandes entreprises. Elle s'inscrit donc désormais pleinement dans la carte nationale des formations supérieures*». Forte de près de 180 élèves, l'école accueille chaque année une trentaine d'étudiants recrutés par concours. Sa formation pluridisciplinaire (culture des affaires, langues, technologie, vente et marketing industriel, etc.) est reconnue par les industriels.

Ainsi, plus de 80% des étudiants trouvent un emploi dans les trois mois suivant l'obtention de leur diplôme.

Par ailleurs, l'ESTA a su nouer un partenariat solide avec l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard qui s'est traduit par la création d'une formation professionnalisée de troisième cycle (DESS Affaires Industrielles Internationales).

Partenariat avec la Chine

Enfin, dans le cadre du développement des relations internationales de l'ESTA, de nombreux projets de partenariats sont en cours avec la Chine. Un échange avec la ville de Baoji (nord-ouest de la Chine) entre deux étudiants de l'ESTA, pour une durée de six mois, et deux étudiants chinois. Par ailleurs, un lecteur chinois formera les jeunes Belfortains à l'apprentissage de la langue.

ESTA - 1, rue du Docteur Fréry - BP 199 - 90 004 Belfort Cedex - Tél. 03 84 54 53 53.
www.esta-belfort.fr

Duvill'art 2003

Majoritairement inscrits dans des disciplines techniques et scientifiques, les étudiants de Belfort-Montbéliard s'intéressent aussi aux pratiques artistiques.

Duvill'art 2003, leur permet d'exposer leurs travaux artistiques au cours de cette seconde édition du 13 mars au 1^{er} mai 2003 au Restaurant Universitaire Duvillard à Belfort.

«**U**n restaurant universitaire se prête difficilement à une exposition par ses couleurs murales, non neutres, souvent audacieuses d'un mur à l'autre et par l'agencement général de son espace peu favorable à l'accrochage, souligne Nathalie Pelier chargée des affaires culturelles et de la communication du CROUS Nord Franche-Comté.

Par exemple, le restaurant Duvillard possède un pan de mur en arrondi... Y exposer est donc un véritable casse-tête. C'est pour militer contre l'insupportable idée d'après laquelle la culture

aurait des espaces et des publics irrémédiablement définis dont elle ne pourrait pas sortir, que nous y organisons la seconde édition de Duvill'art».

Malicieuse à ses heures et ironique quand il faut, l'antenne Nord Franche-Comté du CROUS de Besançon fait remarquer qu'un «grand» artiste du XX^{ème} siècle, Marcel Duchamp (il a fait scandale en exposant des objets du quotidien, dont une pissotière !), a déclaré que «tout est art». Il suffit, pour cela, que le créateur de l'œuvre la présente comme telle...

L'antenne propose toutefois aux étudiants qui «exposent» de découvrir différents espaces artistiques, dont la galerie de photographies contemporaines du Théâtre Granit, le Centre Régional d'Art Contemporain, la Donation Jardot, ... L'objectif de l'exposition est d'encourager les étudiants à assumer leur démarche en la confrontant au regard public et de réfléchir à leur pratique en se confrontant eux-mêmes aux réalisations d'artistes «reconnus».

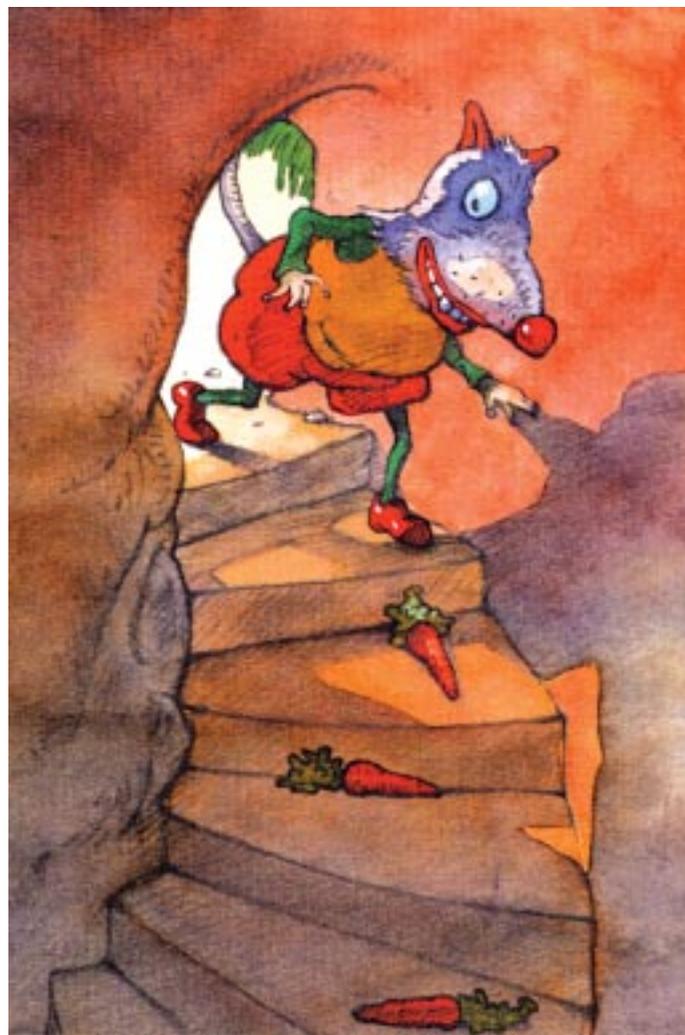
Contact : Nathalie Pelier.

Tél. 03 84 21 14 09

pelier.nathalie@crous-besancon.fr



Reproduction réalisée par Yng, étudiante à l'UTBM.



> Bibliothèque municipale : Illustrateur à l'honneur

Du 26 mars au 19 avril, la Bibliothèque municipale de Belfort expose l'univers de Philippe Corentin. Les personnages les plus connus de cet auteur et illustrateur pour la jeunesse (le loup, Zigomar, mademoiselle Sauve-qui-Peut...) seront présentés.

Par ailleurs, le samedi 29 mars à 14h30, la compagnie «Atipik» met en scène «l'ogre, le loup, la petite fille et le gâteau» (pour les 4/10 ans).

Renseignements :

Section jeunesse de la Bibliothèque des 4 As au 03 84 28 47 57.

> Exposition «Plurielles»

Présentée simultanément à l'école d'art Gérard Jacot ainsi qu'à l'Hôtel de Sponeck et au Musée Beurnier à Montbéliard, l'exposition «Plurielles» regroupe les œuvres d'une vingtaine d'artistes femmes.

> Les jardins du monde

L'association Cultiv'Art du Lycée Lucien Quelet (Centre de formation des Apprentis Agricole de Valdoie) organise les 22 et 23 mars une exposition-vente de végétaux à l'occasion de la fête du printemps. Elle présente quatre thèmes : le jardin aride, japonais, tropical et le jardin de printemps.

Contact : Tél. 03 84 58 49 61.

> Etudiants sur les ondes

Chaque dimanche, des étudiants de l'Aire Urbaine animent l'antenne de Radio-Amitié sur 99.2 de 13h à 17h. Une tranche horaire consacrée à de la musique électronique, puis à des morceaux «latinos» ou encore au Punk et au Ska avec Rémy... «Notre volonté est de proposer des musiques non diffusées sur les autres stations» précise l'équipe d'étudiants animateurs soutenus dans leur démarche par Abdelkader Baroudi, le rédacteur en chef de Radio Amitié.

> Congrès Industriel 2003

Le Congrès Industriel est un événement organisé par les étudiants de l'UTBM. Sa 19^{ème} édition se déroule les 11 et 12 mars 2003 à l'UTBM, sur le site de Sévenans. Le but du Congrès est de rassembler industriels, étudiants, enseignants et toutes les personnes intéressées par «L'ingénierie collaborative».

Autour de ce thème, le visiteur pourra profiter du salon d'exposition, de conférences, de témoignages et de démonstrations d'applications en rapport avec l'ingénierie simultanée. L'entrée est libre et ouverte à tous, avec une possibilité de restauration à midi.



Renseignements :

<http://www.lecongres.fr.st> ou lecongres@utbm.fr

Richard Stoltz (coordination Congrès 2003) - Tél. 06 997 997 88.



> Les mercredis de l'UTBM

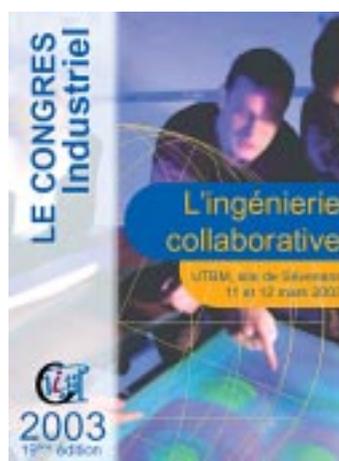
Les 12 et 26 mars de 14h à 17h, sur le site de Sévenans, l'UTBM ouvre ses portes. Ces mercredis permettent aux lycéens et étudiants de rencontrer des enseignants, de visiter les locaux et de retirer un dossier d'inscription.

Contact : Tél. 03 84 54 58 30 34.

> L'UTBM dans le palmarès des meilleurs écoles d'ingénieurs

L'UTBM se place au 25^{ème} rang dans le palmarès général des cinquante meilleures écoles publié par Le Point. La rédaction a mené l'enquête auprès de 247 écoles pour définir les grandes écoles qui préparent le mieux leurs élèves à réussir leur carrière.

L'UTBM est reconnue pour sa qualité pédagogique (29^{ème} rang à égalité avec L'INSA de Toulouse) et pour sa dimension professionnalisante (21^{ème} rang). Elle forme en 5 ans (admissions Bac) ou 3 ans (admissions parallèles) des ingénieurs généralistes de haut niveau en génie informatique, mécanique et conception, systèmes de production et systèmes de commande.



> Salon du multimédia éducatif

Le Centre départemental de documentation pédagogique du Territoire de Belfort et la Ville de Belfort organisent avec l'aide des étudiants de l'IUT (techniques de commercialisation) le deuxième Salon du multimédia éducatif, le samedi 22 mars, de 9h à 17h, au Centre de Congrès Atria.

Ce salon réunit en un seul lieu les ressources numériques (logiciels, CD et DVD Roms) : les encyclopédies, les modes d'assistance et d'accompagnement scolaires, ordinateurs, appareils photos numériques, vidéo-projecteurs, cartables électroniques, laboratoires de langues, tableaux interactifs... Des plate-formes virtuelles donneront aussi lieu à des animations.

Il s'adresse à tous les enseignants, chefs d'établissements, collectivités territoriales et bien sûr aux parents, élèves et associations. Tél. 03 84 36 61 85.

> Pour connaître ses droits

La commission emploi du Conseil départemental de la Jeunesse organise des séances d'information sur les contrats de travail. Ces séances gratuites et anonymes sont programmées chaque mois.

En mars, le thème porte sur «les contrats jeunes», en avril «le CDD et le CDI», en mai «les emplois saisonniers» et en juin «les contrats en alternance d'apprentissage et de qualification».

Le but de ces rendez-vous est de susciter la curiosité des jeunes, afin de pallier le manque de connaissance du droit du travail.

Renseignements : Michel Baudet à la DDJS au 03 84 21 22 30.

> Portes ouvertes à l'IUT

Le samedi 15 mars, l'IUT de Belfort Montbéliard ouvre ses portes de 9h à 17h.

Cette journée permet aux lycéens des classes de terminales de s'informer sur les études proposées par l'IUT. Ils découvrent aussi, à cette occasion, leur futur cadre de vie en visitant les locaux et en participant aux animations mises en place dans les différents Départements.

> Bourse aux vêtements

La Maison du Quartier Jean-Jaurès et l'association Familiale du Territoire de Belfort, organisent les 1^{er}, 2 et 3 avril leur bourse aux vêtements printemps-été pour adultes (et linge de maison). Tél. 03 84 21 59 68.

Detec :

les mécaniciens de la précision

Avenue Jean Moulin, «DETEC Groupe» s'agrandit et envisage de porter ses effectifs à une centaine de personnes d'ici quatre ou cinq ans. L'entreprise spécialisée dans les automatismes, la maintenance industrielle et la mécanique, née à Belfort en 1988 à l'initiative de deux jeunes ingénieurs de l'Enibe, poursuit son envol tout en gardant les pieds bien sur terre..

“Ne va pas loin celui qui sait où il va» aimait répéter Napoléon. Certes, mais au sortir de la promotion 1986 de l'Ecole nationale d'ingénieur de Belfort, si Patrick Robert et Patrick Galopeau savaient ce qu'ils voulaient, ils n'imaginaient pas que leur «Bureau d'études» les conduirait en 2002 à demander une extension de locaux de près de 2 000 m² sur le Parc Technologique de l'avenue Jean Moulin.

Tous deux ont ainsi commencé «par l'électrotechnique et la production d'automatismes. Seuls, avouent-ils, au temps où nous étions petits...». Puis ils durent recruter. Cinq ans plus tard ils étaient 7 ou 8 et aujourd'hui «Detec Groupe» compte près d'une cinquantaine de salariés dans trois secteurs d'activités : «Métier de base : automatisme, robotique, informatique industrielle. Puis un secteur maintenance créé en 1998 et orienté vers les systèmes plutôt pointus, techniquement parlant, c'est à dire jusqu'à la capacité d'intervenir au cœur même des commandes numériques et autres

automates. Enfin, depuis 1999, nous avons mis en place toute la partie rénovation mécanique de machines outils, là encore, un peu pointues. Detec, par exemple, est spécialisé dans la rénovation de rectifieuses produisant des rouleaux coniques pour le textile ou la papeterie de 2 à 3 centièmes de diamètre sur des longueurs de 4 à 10 mètres !».

Certaines machines sont traitées sur place, d'autres dans un atelier situé en Suisse, à une heure d'ici, où travaillent 14 salariés du groupe.

Le projet d'extension de la rue Jean Moulin

«Toutes nos activités actuelles sont le résultat logique du développement de notre activité et nous voulons maintenant pouvoir traiter l'ensemble des opérations : automatisme, maintenance et mécanique sur un même site. Mais le secteur mécanique nous pose encore problème en terme de moyens ce qui nécessite des locaux plus spacieux permettant notamment une meilleure manutention».

Un recrutement local et national

Le groupe ambitionne de porter ses effectifs à une centaine de personnes d'ici 2007. Detec puise évidemment dans les compétences locales mais il emploie aussi de jeunes ingénieurs originaires de Blois, Lyon, Metz, Bordeaux... D'autre part, une mention particulière doit être mise à l'actif des «Mécaniciens de précision». L'espèce, toujours recherchée, court paraît-il de moins en moins les rues...



Patrick Robert, Directeur Général et Hubert Belz, adjoint chargé du développement économique et de l'emploi : «Félicitons-nous, souligne l'élu, que le tissu économique belfortain permette des réussites comme celle de Detec Groupe».



La construction de 1 900m² de nouveaux bâtiments devrait débuter l'été prochain et s'achever fin 2003. Un atelier de 72 mètres de long sur 20 mètres de large sera opérationnel en 2004.

Un rayonnement européen

Detec a des clients en Suisse, Allemagne, Belgique, Hollande, Suède, Italie, Espagne... «Jusqu'en 2000, nous travaillions pour des exportateurs. Aujourd'hui nous travaillons en direct grâce à la mise en place d'un réseau commercial efficace.

Au conseil municipal du 20 février

Le conseil municipal s'est réuni le 20 février dernier. Présentation des principales décisions.

>Nouvelle présidente pour le conseil des quartier des Glacis du Château

Marie-José Fleury, adjointe au Maire chargée du Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat a été élue présidente du conseil de quartier des Glacis du Château en remplacement de Michèle Bobenrieth, démissionnaire.

>Motion contre la fermeture de classes à Belfort

Le conseil municipal a voté une motion contre les mesures de la carte scolaire applicables à la rentrée 2003-2004, qui prévoit sept fermetures de classes à Belfort dont trois affectant à nouveau des écoles situées en Zone d'Education Prioritaire. Celles-ci s'ajoutent aux six postes retirés à la rentrée 2002, dont quatre en ZEP. Cette motion demande au ministre de l'Education nationale de bien vouloir réexaminer les mesures de cette carte scolaire 2003-2004. Elle précise que le dépis-



tage des handicaps scolaires dès le niveau préélémentaire, puis le suivi des élèves en difficulté au niveau élémentaire ne peut s'accommoder de classes surchargées. Elle ajoute que les équipes enseignantes méritent d'être soutenues afin de lutter efficacement contre l'échec scolaire, notamment pour les élèves entrant en 6^{ème}. Enfin, la motion souligne que les fermetures envisagées remettent en cause les conditions et la qualité des enseignements.

>Motion contre la fermeture de la Banque de France

Les élus de la majorité municipale ont fait voter une motion pour dénoncer la restructuration annoncée du réseau de la Banque de France. Le regroupement des

succursales envisagé d'ici 2010 supprimerait, en effet, les succursales départementales dans la plupart des villes moyennes. Resterait en Franche-Comté une seule succursale à Besançon.

Jean-Pierre Chevènement a souligné que la succursale belfortaine remplit des missions de service public (analyse financière, traitement des dossiers de surendettement, lutte contre les contrefaçons...) et que cette restructuration menace la pérennité de ce Service Public à Belfort.

Par ailleurs, il a ajouté qu'une telle politique se traduirait par la suppression de nombreux emplois à Belfort et de milliers d'autres en France.

ZAC du parc à Ballons :
les travaux avancent bon train.



>Aménagement de la ZAC du parc à Ballons

Par délibération en date du 13 décembre 2002, le principe de d'urbanisation du secteur du Parc à Ballons et celui de son extension ont été approuvés en continuité du partenariat avec la SODEB pour la réalisation de cet aménagement. Le Conseil municipal du 20 février a concrétisé cet accord par l'approbation d'un avenant.

>Droits de pêche

Dans le but de compenser la future interdiction de pêcher sur la zone de captage des eaux de Sermamagny, la zone autorisée à la pêche sera désormais comprise entre le barrage de l'Arsot et le pont du Magasin (au lieu de la zone située entre le Pont de l'Arsot et le pont de l'Est).

Pour le site de l'Etang des Forges, les zones de pêche restent inchangées, et des prescriptions ont été ajoutées sur la réglementation du site. Par ailleurs, une place réservée aux personnes handicapées a été aménagée.

>Antenne Relais de téléphone aux Glacis du Château

Dans le cadre de l'amélioration de la couverture du territoire par le réseau de téléphonie mobile Orange, un relais sera implanté sur le fût de la cheminée de la chaufferie des Glacis du Château-Justice, ainsi que dans les bâtiments en pied de cheminée.

Les frais inhérents étant à la charge de France Telecom qui versera un loyer annuel d'environ 7 600 euros au bénéfice de la Ville de Belfort, propriétaire de la chaufferie.

>Protocole d'accord culturel avec la Ville de Montbéliard

En 2000, les villes de Belfort et Montbéliard signaient le premier protocole d'accord consolidant et développant leurs partenariats dans le domaine culturel. A ce titre, des actions ont été menées depuis, comme l'organisation de manière alternée d'un spectacle festif de la soirée du 31 décembre, ou encore la mise en œuvre pour la première fois en 2002, d'une programmation et d'une promotion commune pour les Journées du Patrimoine et enfin la conception et la présentation d'une exposition commune consacrée à Picasso, en 2001. C'est en s'appuyant sur ces réali-

sations que le conseil municipal a voté la reconduction de ce partenariat. A cet effet, Olivier Prévôt, adjoint à la culture, a proposé huit axes de collaboration : la communication des manifestations et actions culturelles, des financements croisés des activités de l'Ecole d'Art Gérard Jacot et du CRAC de Montbéliard, la coordination des actions des Scènes nationales, la reconduction de l'organisation alternée de la soirée du 31 décembre, la programmation d'une exposition commune aux bibliothèques municipales, une collaboration autour du Pavillon des Sciences et comme dernier axe, la reconduction de l'organisation d'une exposition commune consacrée, cette année, à Hans Hartung.



>Exposition Hans Hartung

Comme en 2001, avec l'exposition «Picasso, l'homme du trait», les musées de Belfort et de Montbéliard s'associent, pour aborder l'œuvre de l'artiste Hans Hartung. Deux manifestations seront présentées simultanément dans les deux villes, du 17 mai au 28 septembre. «Pour enrichir les échanges entre les deux sites, le Musée de Belfort s'intéressera aux œuvres d'une année charnière de l'artiste, 1973, a précisé Olivier Prévôt. Montbéliard s'appuiera sur la vision de l'espace et de la science chez Hartung, s'inscrivant dans la ligne «Abstrac-

tion lyrique» développée actuellement dans son Musée autour de Jean Messagier».

Jean-Pierre Chevènement a rappelé à cette occasion qu'Hans Hartung, grand mutilé de guerre, est Citoyen d'Honneur de la Ville de Belfort, dont il a participé à la libération en 1944, depuis 1987 et que le peintre a fait don à la Ville de l'une de ses œuvres.

C'est pour permettre le bon déroulement de cette manifestation que le Conseil municipal a voté un contrat de prestation avec «Expressions contemporaines», qui assurera notamment une fonction d'intermédiaire avec la Fondation Hartung, propriétaire des 102 œuvres prêtées pour l'occasion.

>Groupement de commandes

Dans le but de rationaliser les commandes relatives aux fournitures de bureaux des Services de la Ville et de gérer les stocks de façon plus économique, un groupement de commande est envisagé avec la Communauté de l'Agglomération Belfortaine.

>Excellent niveau de fréquentation hôtelière à Belfort

Depuis, plusieurs années le taux d'occupation du Territoire de Belfort est le plus élevé de la région, traduisant ainsi un bon niveau d'activité de ce secteur dans le département. Selon l'INSEE, le taux d'occupation des Hôtels du Territoire est de 55,9% contre 55,4 pour le Doubs, 51,1 pour le Jura, 45,8 pour la Haute-Saône.

>Heure du conte

L'association Départementale pour l'Emploi Socio-Sportif du Territoire de Belfort (ADES 90) a notamment pour objet de promouvoir l'emploi dans les métiers du livre et de la lecture.

A ce titre, elle mettra à disposition de la Bibliothèque municipale un animateur diplômé dans le domaine du livre et de la lecture, afin d'assurer les animations «heure du conte» proposées au jeune public.

Il interviendra jusqu'au 30 juin 2003 tous les mercredis de 15h30 à 16h30 à la Bibliothèque des 4 As et de 14h à 15h, un mercredi sur deux, à la Bibliothèque de la «Clé des Champs» et à la Bibliothèque «Les Glacis du Château».

>Primes d'Assurances

Jean-Pierre Chevènement a fait part de son mécontentement devant l'augmentation conséquente des primes d'assurances de la Ville. «Nous passerons sous les fourches caudines, mais à quatre patentes» a souligné le maire de Belfort.

>Formation continue au CFA

Le conseil municipal a approuvé la convention accordant une subvention de 15 081 euros au CFA municipal de Belfort pour ses actions de préqualification aux métiers de l'alimentation conduites en 2002.

Par ailleurs, il a reconduit le partenariat existant entre le CFA et le GRETA de Haute Alsace pour la préparation de 15 stagiaires sous contrat de qualification au CAP de Boulanger Pâtissier. L'accès à la formation dispensée au CFA a été étendu au CAP Cuisine le 1^{er} septembre 2001 et au CAP Restaurant le 1^{er} septembre 2002.

Les puces à l'air libre

A partir du mois de mars, le marché aux puces anime la vieille-ville chaque premier dimanche du mois. Regard sur ce marché considéré aujourd'hui comme «les plus grandes puces» de l'Est de la France.

«Aujourd'hui, certains visiteurs suisses ou allemands arrivent la veille à Belfort pour profiter de l'ouverture du marché aux puces, explique Marie-José Fleury, adjointe chargée du commerce, de l'artisanat et du tourisme. Le marché est devenu au fil du temps l'une des manifestations phares de la ville. Ils sont parfois plus de 10 000 visiteurs à déambuler en Vieille Ville de 7h à midi. Notre rôle est, donc de continuer à améliorer l'accueil de ce public». La ville de Belfort organise, en effet, depuis 1978 cette manifes-

tation, créée en 1966 et qui aujourd'hui accueille environ 175 abonnés auxquels s'ajoutent les commerçants de passage.

Avec, plus de deux cents exposants qui se réunissent le premier dimanche de chaque mois dans la Vieille-Ville, le marché propose une offre de meubles et bibelots qui font le bonheur des chineurs. «La fréquentation du marché témoigne de l'intérêt du grand public et des collectionneurs, ajoute Marie-José Fleury. Pour réserver un bel accueil aux visiteurs, nous poursuivons nos efforts de signalisation urbaine.

Par ailleurs, l'offre de parking de proximité est abondante (stationnement rue Melville, parking de la tour 41, place de la République, Parking de l'Arsenal...).

Et puis, nous avons souhaité institutionnaliser la notoriété de notre marché aux puces et à le dynamiser en éditant une plaquette de promotion touristique de la manifestation. Elle sera distribuée en avril et fera connaître les lieux touristiques de Belfort et du Territoire. Elle a été réalisée en parte-



nariat avec l'Office de Tourisme de Belfort et du Territoire de Belfort et l'association des antiquaires de la Vieille-Ville présidée par Ghislain Grandjean, poursuit Marie-José Fleury. Soulignons aussi que l'Office du Tourisme tient une permanence d'informations et offre un service de change à l'attention de la clientèle suisse, à l'occasion de chaque marché».

Le Vieux Belfort comme carte de visite

Pour Ghislain Grandjean : «Le Vieux Belfort est notre carte de visite. Le cadre des remparts allié au nombre d'exposants attirent, en effet, des visiteurs de tous horizons, venus de l'ensemble du Grand Est ainsi que de Suisse et d'Allemagne. Ils profitent, en effet, de la journée pour visiter Belfort. Par ailleurs, nous avons de nombreux objets régionaux à découvrir sur le marché comme les plaques émaillées, les cartes postales, les horloges comtoises, les faïences de l'Est, de l'art populaire, des jouets, voitures, ou encore des moulins à café... Enfin, les antiquaires du quartier en profitent pour présenter leur marchandise».



Marie-José Fleury, adjointe chargée du commerce, de l'artisanat et du tourisme.

Un chapiteau pour le Marché des Vosges

Par délibération du 15 novembre 2002, le Conseil municipal a approuvé l'avant projet détaillé des travaux de bâtiment pour la restructuration et la modernisation du marché des Vosges.

Pendant la durée des travaux, afin de ne pas bouleverser les habitudes et préserver l'ambiance créée dans le quartier par le marché du dimanche matin, la Ville de Belfort en concertation avec les habitants a opté pour l'installation des commerçants sous un chapiteau.



Avec, plus de deux cents exposants qui se réunissent le premier dimanche de chaque mois dans la Vieille-Ville, le marché propose une offre de meubles et bibelots qui font le bonheur des chineurs.



Pendant les vacances de février, trois cents cinquante jeunes ont participé aux stages proposés par le service municipal des sports.

A chacun son sport

Handball, taekwondo, escrime, tennis, hip-hop... Les gymnases belfortains sont animés de rencontres, de musiques, de voix d'enfants qui questionnent, encouragent, suggèrent et de voix

d'animatrices et d'animateurs qui répondent à toutes leurs attentes et motivent les jeunes dans des entraînements de qualité, mariant sportivité et pédagogie. «Notre objectif est d'offrir des occupations aux enfants en leur

permettant de découvrir de nouvelles activités sportives, explique Christian Vitte responsable des animations sportives à la mairie. Nous sommes un «trait d'union entre l'école et les clubs».

En mars...

> 14 mars

Nuit des étoiles au centre de congrès Atria.

> 22-23 mars

Tournoi du Lion Escrime au gymnase Léo Lagrange (ASMB escrime au 03 84 21 29 69).

> 29-30 mars

Tournoi international et Tournoi France de Judo Roger Serzian au Centre Benoît Frachon. (UNSS Tél. 03 84 21 05 84).

> 13 avril

3^{ème} Duathlon du Lion. Championnat de France des Clubs. (Tri-Lion au 03 84 29 72 32).

Hip-Hop : technicité, rythme, beauté du geste

Gymnase Parrot : une musique rythmée et mélodieuse flotte dans l'air. A l'intérieur du gymnase, la chorégraphie dynamique, menée sans faux pas, par une vingtaine de jeunes, surprend. On ne s'improvise pas danseur de hip-hop ! Technicité, blocages, ondulations et précision des mouvements exigent concentration, entraînement et une attention particulière. Les participants ? Des jeunes provenant des ateliers permanents des centres socioculturels. Les intervenants ? D'exigeants et rigoureux formateurs de la Compagnie strasbourgeoise Magic Electro. «Nous nous sommes adaptés aux envies des jeunes. Ils veulent apprendre et évoluer, explique Rahima Guessoum de l'antenne jeunesse de Belfort Nord. Par ailleurs, dans les prochains mois

le Centre Chorégraphique National de Franche-Comté les invite à assister aux spectacles des «19h de Contre Jour» et nous

mettrons également en place des rencontres avec des chorégraphes classiques, contemporains ou dans le domaine du hip-hop».



Du 22 au 25 avril Stage de hip-hop

Inscriptions :

Antenne jeunesse de Belfort Nord. Tél. 03 84 26 91 85.

Enfin, pour connaître le calendrier des stages proposés aux jeunes pendant les vacances, contactez le service des sports.

Tél. 03 84 54 24 61.



20 ans d'écoute

SOS amitié Belfort-Montbéliard fête ses 20 années d'existence.

Cette association offre une écoute téléphonique et la possibilité de mettre des mots sur sa propre souffrance et aussi retrouver le goût de vivre. Ce service d'aide par téléphone est accessible 24 heures sur 24, dans l'anonymat le plus complet.

Les bénévoles sont recrutés et formés par des spécialistes. «*Ils sont prêts à tout entendre sans porter de jugement*», souligne sa présidente, Hélène Felix.

L'association s'adapte par ailleurs aux nouvelles technologies par un système d'écoute par Internet. Parmi les 49 postes de la fédération française, celui de Belfort-Montbéliard a été choisi pour faire partie de ce nouveau système d'écoute.

Par une boîte aux lettres électronique supprimant l'adresse des expéditeurs, l'association respecte l'anonymat (www.sos-amitie.com).

Conférence-débat

Pour fêter ses 20 ans, le vendredi 28 mars, SOS amitié propose un spectacle avec la Chorale «*Chante la vie*» et le guitariste Hervé Paris, au Théâtre municipal de Montbéliard (entrée libre).

Suivront le samedi 29 mars, une visite du château des Wurtemberg, du musée de l'automobile Peugeot, ainsi qu'une conférence-débat (en entrée libre) sur «*le couple de l'an 2003*» et enfin dimanche 30 mars, une visite de la Vieille-Ville à Belfort.

Sites d'entraînement

Les pompiers du Territoire recherchent des sites dans le département (usines, hangars...) pour s'entraîner aux manœuvres en conditions réelles.

Les personnes susceptibles d'accéder à cette demande peuvent contacter le lieutenant Philippe Raffier au 03 84 58 78 28.

Durant la première année d'écoute, en 1983, le poste 03 81 98 35 35, recevait 3386 appels. En 2001, les deux cents quinze bénévoles «écoutes», répondaient à 10 023 appels.

SOS Amitié Belfort-Montbéliard
BP 414
25208 Montbéliard Cedex
Tél. 03 81 98 35 35.
www.sos-amitie.com



«Tous sur le pont, contre le cancer»

Comme chaque année, la ligue contre le cancer organise la semaine nationale contre le cancer, du 24 au 30 mars. Pour cette édition 2003, une banderole «*Tous sur le pont, contre le cancer*» installée au centre ville évoquera cette semaine consacrée à média-

tiser la ligue et à récolter des dons.

Par ailleurs, le Comité du Territoire de Belfort rappelle qu'il recueille les cartouches d'encre vides. Le produit de leur vente est entièrement consacré à la recherche. Le Comité tient à la disposi-

tion des entreprises ou des sociétés des cartons de récupération.

Renseignements :

Comité du Territoire de Belfort
20, rue Gaston Defferre.
90 000 Belfort
Tél. 03 84 21 66 70.



Les César(s) du court-métrage

Le long-métrage a ses César(s), le court a ses «Lutins».

Le 25 mars au Cinéma des Quais se déroule la soirée des «Lutins du court-métrage».

Elle a pour but de faire découvrir une sélection des meilleurs courts métrages de l'année 2002 (Cette sélection est issue du vote de 2000 professionnels du cinéma, qui décernent 15 prix parmi les 400 courts-métrages produits chaque année). Les Lutins ont participé à l'émergence de jeunes cinéastes dont François Ozon, ou encore de comédiens comme Élodie Bouchez, Emma de Caunes...



PEAU DE VACHE
Entretien avec Gérald Hustache-Mathieu, réalisateur, et Sophie Quinton, actrice.

Cette soirée vous donne l'occasion de découvrir une sélection éclectique de courts-métrages de qualité. Sexe, grand amour et marabout sont au rendez-vous avec Raoul et Jocelyne, dessin animé loufoque de Serge Elissalde. Jérôme Boulbès nous transporte dans un tout autre décor avec La Mort de Tau, une superbe animation 3D mettant en scène une drôle de créature.

Et, profitez de la projection de Peau de Vache et de l'étrange métamorphose d'une jeune fille amoureuse d'un taureau dans Peau de Vache, de Gérald Hustache-Mathieu. Avec une admirable interprétation de la comédienne Sophie Quinton. Vous retrouverez aussi Valérie Mairesse en chef caissière tyrannique dans Mi-Temps de Mathias Gokalp.

Site : www.leslutins.com

Tréteaux 90



L'association Tréteaux 90 vous propose «Exercices de style» d'après Raymond Queneau au Théâtre Michel Dèque (2 rue James Long à Belfort), les 20, 21 et 22 mars 2003 à 20h45.

Puis, les 11 et 12 avril à 20h45 vous pourrez assister à la représentation «Mes parents sont de grands enfants que j'ai eus quand j'étais petit». Cette création dresse sous forme d'ironie plaisante et lucide, un tableau des aspects drôles ou insolites du charivari des grandeurs et servitudes de la vie de famille...

Réservations :

Tél. 03 84 22 66 76
contact@treteaux90.asso.fr

Photos d'artistes et chambres à air !



Le Cinéma des Quais propose une exposition des photos de Joël Willy. Dans le hall d'entrée vous pouvez découvrir le visage de femmes et hommes du cinéma: Sean Connery, Claude Chabrol, Lou Doillon...

Joël Willy, contrôleur au Cinéma des Quais, a profité de ses déplacements au Festival de Cannes, à

celui de Deauville ou de Gérardmer... pour saisir l'instant et l'expression.

Le Cinéma des Quais expose aussi des formes humaines qui ne manquent pas d'air dans la cour des sculptures. Des œuvres réalisées avec des chambres à air par la Compagnie des Bains Douches !

Eurockéennes : 15 ans



Cinquante artistes seront au rendez-vous du festival qui, cette année, fête sa quinzième édition, du 4 au 6 juillet prochains.

Le week-end démarrera avec le retour de Radiohead, en exclusivité française, s'il vous plaît ! Dionysos ouvrira également les festivités, les Jedis du rock seront suivis des rappeurs de The Roots.

Le dimanche, les Eurockéennes tomberont la chemise en compagnie des toulousains de Zebda et des pionniers du trip-hop, Massive Attack.

Voilà, pour l'apéro, la suite du menu le 26 avril pour la révélation du programme complet.



L'Ensemble instrumental de Belfort fête ses 20 ans

Sous la direction de quatre chefs d'orchestre ayant dirigé l'EIB au cours de ses vingt années d'existence, l'Ensemble fêtera cet anniversaire autour de la musique française du 20^{ème} siècle, le dimanche 23 mars à 17h au Théâtre Granit.

Portes ouvertes chez les artistes

L'association «Ateliers ouverts» organise les 4, 5 et 12, 13 avril la deuxième édition des Ateliers d'Artistes Ouverts. 25 artistes (potiers, sculpteurs, photographes, peintres...) du Territoire de Belfort ainsi que quelques Doubistes et Haut-Saônois ouvrent leurs ateliers au public. Pour vous guider, l'association édite et distribue gratuitement une plaquette disponible dans les mairies, magasins, comités d'entreprises, offices de tourisme...

La précédente édition, avait réuni 3 000 visiteurs.

Contact : Guy Stoeffler au 03 84 29 23 29.

Maison du Peuple... Un super mec, Michel Jonasz



C'est à la Maison du Peuple le samedi 2 avril que vous retrouverez l'interprète de «Super nana», «les vacances au bord de la mer», «Je voulais te dire que je t'attends»... Bref, ce n'est pas ce soir là que vous aurez «du blues, du blues, du blues», vous le chanterez en présence du «Joueur» de Blues, «Unis vers l'uni», tout en appréciant son dernier album «Où vont les rêves». Tél. 03 84 28 15 12.

ENM : Semaine Renaissance Baroque

Du 30 mars au 12 avril, l'école nationale de musique de Belfort propose de découvrir les airs de cour (le dimanche 30 mars) et de pratiquer la danse baroque (concert suivi d'un bal, le

samedi 5 avril à 20h30 aux Batteries Haxo du Château). Enfin, les élèves et professeurs d'instruments baroques de l'ENM et l'association Arcanes donneront un concert le

vendredi 11 avril à 20h30 au Temple St-Jean. Ils interpréteront des Cantates de J.S Bach et deux sonates du Rosaire d'H.I Biber. Tél. 03 84 21 54 12.

Championnat de Twirling

Le Twirling Club Belfortain organise le championnat régional de Franche-Comté le 16 mars au gymnase Fritsch à l'IUT (de 8h00 à 12h et de 14h à 18h). Tél. 03 84 28 78 09.

Soirée French Cancan

Le samedi 22 mars une soirée dansante, «vie parisienne» se déroulera à la salle des fêtes, à partir de 21h. Les billets sont en vente au CCSR (03 84 21 24 57).

Tattoo expo

C'est parti pour la 8^{ème} édition de la convention de tatouage «Tattoo expo» qui se déroulera les 5 et 6 avril à la hall expo d'Andelnans

Contact : 03 84 21 18 54.



Extraits de femme

Dans le cadre de la Journée Internationale des Femmes, le 8 mars, la Ville de Belfort joue les prolongations en proposant «Extraits de femme» au CCSRB, le samedi 22 mars à 20h30. Une pièce surprenante de la Compagnie belfortaine des «Deux Complices» à laquelle se joint un acteur passionné et talentueux : Christian Waldner.

«Extraits de femme» raconte la vie d'une femme. Interprétée par deux danseuses, Catherine Fourot et Murielle Maronne, des enfants (Léa, Laura, Juliette, Jeanne, Anastasia, Camille...) et un homme, cette pièce poétique se dote également d'attraits musicaux étonnants. Chorégraphiée par la consciencieuse et sensible, Sandrine Waldner, ce spectacle est un reflet du parcours de

chacune et chacun...

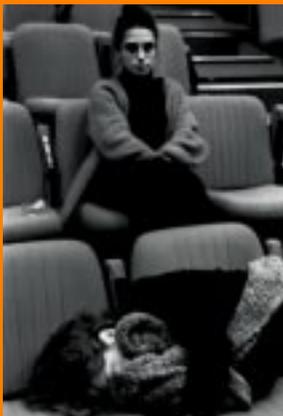
Un spectacle qui offre la possibilité de retrouver sur scène l'acteur Christian Waldner. Entre les tournages de «Ah, si j'étais riche», de «Taxi 3», «Navarro», «Femme de loi», le comédien planche sur un rôle qu'il interprétera dans le cadre du Festival des jeunes auteurs de Besançon, en juin. Toutefois, dirigé par son épouse, il évoluera dans

«Extraits de femme», ce 22 mars sur la scène du CCSRB, pour le plaisir de toutes et de tous ! Christian, un homme en filigrane des manifestations qui se déroulent autour de la Journée de la Femme... Puisqu'il apparaîtra le 24 mai au Théâtre Granit dans «De la Suze... Comtesse», pièce mêlant musique, chant et danse, spectacle dans lequel il citera Molière.



Chambres

«Chambres», création de la compagnie Cafarnaüm, raconte quatre parcours de femmes ayant toutes eu un rapport avec la ville de Sochaux et l'usine Peugeot. Quatre monologues inspirés de faits divers. A découvrir les 28 et 29 mars 2003 à 20h30 au CCSRB.



La Compagnie Cafarnaüm s'intéresse ici à l'histoire de quatre femmes, dont celle d'Elisabeth, la jeune fille qui rêvait d'être Miss, ou d'Arlette, une mère qui tue son enfant. Une pièce, pour laquelle l'auteur Philippe Minyana, originaire de Vieux-Charmont, s'est inspiré d'histoires vraies de femmes baignant dans l'environnement sochalien et de l'usine Peugeot.

Quatre témoignages de personnages confrontés à eux-mêmes présentés dans une mise en scène d'Alexandre Tournier. Ils s'expriment sans ponctuation, par manque de souffle, parce que les mots s'échappent malgré eux pour les avoir gardés trop longtemps enfouis. Jusque là, la vie ne leur a pas laissés la possibilité, l'espace, le temps de pouvoir dire. C'est ce silence,

trop oppressant, trop pesant, qui tout à coup se brise. Chaque personnage vomit son histoire par besoin, par résignation... Deux comédiennes, Manuelle Lotz et Catherine Rousselot endossent les carapaces de ces figures pour cette dernière création de la compagnie Cafarnaüm, «Chambres», à découvrir au CCSRB les 28 et 29 mars.

Par ailleurs, vous pouvez découvrir ce spectacle chez vous, dans le cadre de représentations proposées «en appartement». Deux formules sont offertes : en pension complète (1h15) ou en demi pension (45 min). La rémunération des comédiens se fait «au chapeau». Pour profiter de cette formule originale, contactez la compagnie au 03 84 22 04 38.

Atelier chorégraphique

A partir du 6 mars, la compagnie des «2 complices» propose un atelier chorégraphique au CCSRB. Réservé aux plus de 16 ans, il se déroule chaque jeudi de 19h30 à 21h.

Contact : 03 84 21 24 57 ou 06 03 98 89 36

Salon de Printemps

26^{ème} Festival de Peinture et de Sculpture de Belfort du 14 au 28 mars au CCSRB, le Salon de Printemps accueille plus d'une centaine d'artistes, amateurs et professionnels sans distinction de tendance et de technique. Cette année, l'invité d'honneur est le sculpteur Pierre Matter. Par ailleurs, de nombreux prix sont décernés par un jury composé d'artistes et des premiers prix de l'édition 2002. Ils sont remis officiellement par le maire de Belfort le vendredi 14 mars à 18h lors de l'inauguration du Salon. Tél : 03 84 21 24 57. ccsrb@wanadoo.fr

Théâtre Le Granit

Comme il vous plaira

En ce mois de mars, le Granit vous propose comme il vous plaira de choisir entre de belles pièces : Shakespeare ? Tchekhov ? Beckett ? ou encore Kenneth White... ?

Par ailleurs, la semaine de la danse vous donne la possibilité de découvrir un panorama de la création chorégraphique (voir notre article en page 27).



Dans une forêt merveilleuse vivent un duc banni et ses compagnons d'exil, sorte de joyeuse cour décalée et désuète, trompant l'ennui en chassant, buvant et chantant. Rosalinde, chassée par le duc, s'y exile déguisée en homme. Elle y retrouve Orlando qu'elle aime et qui l'aime et sans révéler son identité, elle le soumet à nombre de questions sur l'amour... Jeu dangereux et sans fin. En amoureuse insatiable,

elle en veut plus et plus encore, lui extorque des aveux, le provoque.

Comme il vous plaira est une création de la compagnie «Le Chat Borgne», une troupe de jeunes comédiens de l'École Nationale de Strasbourg.

Comme il vous plaira est leur quatrième création.

Judi 13 mars à 19h30 et vendredi 14 mars à 20h30.

Théâtre Le Granit.

Avant la représentation du vendredi 14 mars, le Granit propose, dans le cadre des conférences I.D.E.E sur l'art de mettre en scène une rencontre avec le metteur en scène de «Comme il vous plaira», Jean-Yves Ruf, de 18h à 19h30. Dans les locaux d'IDEE, 4 rue Jean-Pierre Melville à Belfort.

Le Granit à la maison du peuple

Platonov

Créé cet été pour la Cour d'honneur du Festival d'Avignon, le dernier spectacle d'Eric Lacascade fait étape à la Maison du Peuple, le jeudi 27 et le vendredi 28 mars à 19h30.

Le metteur en scène a grandi et mûri au rythme des héros d'Anton Tchekhov. Accompagné de ses comédiens, il a apprivoisé pièce par pièce leurs pensées, a écouté leurs tourments et suivi attentivement leurs trajectoires. Il revient cette fois sur les traces d'un des tout premiers personnages de Tchekhov, Platonov. Platonov est l'œuvre d'un jeune poète de 18 ans, qui écrit la nuit, comme nous écrivons nous mêmes, en nous prenant pour Rimbaud, pour expurger certaines angoisses avant de nous recoucher plus sereins.

Platonov, jeune instituteur d'une province russe est amer de n'avoir pu accéder à un brillant avenir. Il trempe son désespoir dans l'alcool. Puis, se laisse aller à un désordre qui provoquera sa mort. Un destin qui n'est pas sans rappeler celui de Dom Juan, mais un Dom Juan que la culpabilité rattraperait sans cesse. Drame de jeunesse, Platonov est strié de sentiments extrêmes, traversé d'actes radicaux, pétri de contradictions rappelant une adolescence qui se cherche à coups de pensées absolues et de gestes excessifs.



La nuit Platonov

A l'issue de la représentation du vendredi 28 mars, vous pouvez rejoindre l'équipe du spectacle pour une nuit festive au Granit avec musiques, zakouski et autres douceurs tchékhoviennes. Rendez-vous le 28 mars à minuit au fumoir du Théâtre Le Granit.

Par ailleurs, le samedi 29 mars à 16h au fumoir, une dégustation œnologique conduite en partenariat avec l'Association Œnologique Beaucourtoise, aura lieu le samedi 29 mars à 16h au fumoir.

Renseignements et inscriptions auprès de Jérôme au 03 84 58 67 68 jaraujo@theatregranit.com

Dans vos salles de bains

Vins en salle de bains

Dès février, le Théâtre Granit vous propose de bousculer les règles avec des dégustations de vins dans vos salles de bains.

Non. Nous n'avons rien bu avant de rédiger ses lignes et vous pouvez contacter Jérôme au Théâtre Granit pour prendre rendez-vous avec l'Association Oenologique Beaucourtoise et l'équipe du Théâtre chez vous.

«Bain, alors... Si avec ça vous doutez encore...Un numéro : le 03 84 58 67 68».

Théâtre Le Granit

Par monts et par mots

Nomade intellectuel et amoureux du voyage, Kenneth White vous convie, le mercredi 2 avril à 20h30 au Granit, à une odyssee poétique. Partant de son Ecosse natale, l'inventeur de la géopolitique nous emmène

à travers l'Europe, l'Amérique et l'Asie, avec pour seul moyen de transport la puissance d'évocation de ses rimes. Une soirée qui vous est proposée en partenariat avec le Centre Régional du Livre.

Des fragments de Beckett

« Que font les arbres ?/ C'est difficile à dire, c'est l'hiver vous savez... ». Le Théâtre Granit vous propose deux courts textes, vifs et grinçants à souhait de Samuel Beckett mis en scène par Annie Perret, le vendredi 4 avril à 19h30 et le samedi 5 avril à 20h30.

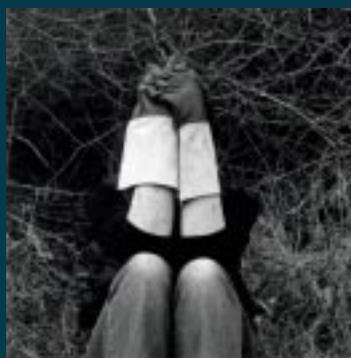
Galerie du Granit/Musée d'art et d'histoire

V'herbes écrire, V'herbes cueillir

En mars et en avril, vous pouvez découvrir à la Galerie du Granit, les photographies de Françoise Saur, et au Musée d'art et d'histoire, les travaux de la plasticienne Claudie Hunzinger.

Un événement né de la rencontre de ces deux artistes vivant en Alsace et qui donne lieu à de nombreuses animations (cueillette de végétaux sur le site des fortifications suivie d'une dégustation œnologique, le samedi 5 avril...)

Claudie Hunzinger écrit tantôt en herbes, tantôt en français. A la manière d'un alchimiste, elle extrait des feuilles de mugets, des fougères..., des pages d'herbes et décèle l'écriture originale de la nature. Françoise Saur, photographe, a accompagné Claudie Hunzinger, dans ses récoltes de plantes...
Un processus à deux : cueillir pour la plasticienne, «re-cueillir» pour la photographe.



A l'occasion de ces expositions, un ouvrage, «V'herbe», coproduit par le Musée d'art et d'histoire de Belfort, le Musée de Barcelonnette et l'Abbaye de Salagon est édité.

Les rendez-vous autour des expositions :

- > Visite commentée des expositions réservée aux enseignants : Mercredi 12 mars 2003 au Musée d'Art et d'Histoire à 14 h et à la Galerie du Granit à 16 h
- > Visite de l'exposition V'herbe écrire avec Claudie Hunzinger : Samedi 5 avril 2003 à 15 h.
- > Visite de l'exposition V'herbe cueillir avec Françoise Saur : Samedi 5 avril 2003 à 18 h 30 Galerie du Granit (après la dégustation œnologique)
- > Visites de groupes : Renseignements et réservations auprès de Christian GRISEZ au 03 84 54 26 42, cgrisez@mairie-belfort.fr
- > Cueillette et dégustation œnologique, «De verts en verres» : En présence de Claudie Hunzinger et de Françoise Saur, une cueillette de végétaux sur le site des fortifications tentera de mettre en évidence des parfums et des sensations insoupçonnés enfouis dans nos souvenirs.
- > Samedi 5 avril 2003 à 16 h (rendez-vous dans la cour du château de Belfort). A l'issue de cette récolte, une dégustation œnologique proposée par Philippe Pérez de l'association œnologique beaucourtoise permettra d'associer aux parfums des plantes l'arôme des vins (Samedi 5 avril 2003 à 17 h au Fumoir du Granit.
- > En écho à la double exposition V'herbes cueillir et écrire, la Maison départementale de l'environnement propose des ateliers publics le samedi 5 et le dimanche 6 avril.
- > «L'art de la feuille» : atelier de création florale sur la base exclusive de feuilles.
- > «Dessin botanique» : atelier de dessin et aquarelle sur la base d'observations d'éléments naturels.
- > «feuilles à farcir, feuilles à frire et autres gourmandises» : repas et atelier de dégustation
Inscriptions et informations : 03 84 29 18 12.

Maison du peuple/l'Arche/l'Allan

Semaine de la danse

Du lundi 17 au samedi 22 mars, le Granit en partenariat avec l'Allan, Scène Nationale de Montbéliard, l'Arche de Béthencourt et le Centre Chorégraphique National de Franche-Comté à Belfort, propose de se plonger dans la danse sous la forme d'un panorama de la création chorégraphique riche et éclectique.

A la Maison du Peuple le 19 mars à 20h30, le spectacle Rain, permettra de découvrir le travail de la grande chorégraphe flamande Anne Teresa De Keersmaeker. Ici la musique envoiante de Steve Reich est «archi» présente et marquée par un mouvement-signature...

Le Lundi 17, mardi 18 et jeudi 20 mars à 19h30, le vendredi 21 à 20h30 et samedi 22 mars à 21h30, place au solo «Pour tout vous dire...» d'Odile Duboc à la Coopérative.

Enfin, le mardi 18 mars à 20h, l'Arche de Béthencourt propose «Les Petits riens», un spectacle jeune public de Cyril Viallon.

Et, le vendredi 21 mars à 19h30, «Délicieuses, je ne sais pas», la dernière création de Nathalie Pernet se produira à l'Allan de Montbéliard

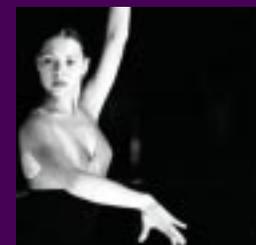


CCN de Franche-Comté à Belfort

19H de
Contre Jour

Proposés par le Centre Chorégraphique National de Franche-Comté à Belfort, les 19H de Contre Jour sont des rendez-vous en accès libre sous forme de répétitions publiques, présentations de travaux en cours, avant-premières ou rencontres avec Odile Duboc et les danseurs de la compagnie Contre Jour mais aussi avec les compagnies françaises ou étrangères en résidence au CCN.

Le Samedi 22 mars à 19h, vous pouvez assister à une représentation autour de la 2^{ème} version de trois boléros. Odile Duboc engage, en effet, cette saison un travail de reprise de pièces du répertoire de Contre Jour et tout particulièrement de trois boléros, les 19H donnent la possibilité de suivre ce processus.



Parcours d'un danseur belfortain

Nordine est originaire du quartier des Résidences. Il découvre la danse dans le cadre d'ateliers proposés en 1980 par le centre culturel des Résidences grâce à une animatrice, Catherine Henri. Aujourd'hui, installé à Bruxelles, il professe et continue à interpréter des chorégraphies au cours de spectacles donnés en France et dans le monde. Il anime le samedi 15 et le dimanche 16 mars, un stage, ouvert à tous, au centre chorégraphique à Belfort. Rencontre.

«J'ai débuté la danse à Belfort avec Catherine Henri, rue de Londres, raconte Nordine. «L'Ouvre Boîte» proposait alors des ateliers. Ces cours de danse contemporaine avaient lieu le vendredi soir avec des gens de tous âges. J'avais 18 ans. Comme nous tenions à faire des chorégraphies, Catherine avait fait appel à Marie Do Haas de la Compagnie de «l'instant». C'est Marie Do Haas qui m'a encouragé à aller plus loin en me proposant des cours intensifs et une audition au Centre National de danse contemporaine d'Angers».

Une audition que Nordine réussit, il intègre alors le CNDC d'Angers. «Je revenais à Belfort au Printemps. C'est la meilleure saison...», note le danseur. Il travaille ensuite avec Odile Duboc pour la pièce «Insurrection», avec Anne Teresa de Keersmaecker de la Cie Rosas, avec Samuel Leborgne, Loïc Touzé, Grace Ellen Barkey, Wim Vandekeybus, Caterina Sagna et le collectif Amgod. Aujourd'hui, marié à une comédienne et père de deux enfants, il enseigne à Bruxelles.



Le stage qu'il propose à Belfort les 22 et 23 mars débute par une mise en condition stretching, suivie d'une approche énergétique liée au travail au sol et au contact avec l'autre (portés etc...) Il compte aborder le mouvement propre à la Cie Rosas par deux courts extraits du répertoire : «Acherland» et «Erts» - et plus particulièrement dans cette dernière pièce «la grande fugue de Beethoven».

Fin de Partie

Le Théâtre du Pilier propose Fin de Partie de Samuel Beckett, les 20, 21, 22 mars à 20h30 au Théâtre des 2 Sapins à Giromagny.

Quatre personnages, interprétés par Marcel Guignard, Jean-Paul Bourreau, Quentin Juy et Corinne Méraux, disent et contredisent des futilités, des riens du tout dans l'hilarité... Jean Pétrement de la compagnie Bacchus, située à Besançon met ici en scène avec passion, humour et intensité un texte intemporel «Fin de Partie» de Beckett.



La Fleur de Ronsard

En 2002, année du 450^{ème} anniversaire de la publication des Amours de Pierre de Ronsard, Pierre Gantner conçoit un concert-lecture où se mêlent textes choisis, chansons et pièces instrumentales. Les huit musiciens Franc-Comtois de la Saltarelle qui se consacrent aux musiques de la Renaissance, s'associent alors au comédien Marcel Guignard pour proposer cette création «Mignonne allons voir...» A découvrir le dimanche 6 avril à la Tour 41 à Belfort.

Réservations : 03 84 28 39 42.

▷ La Donation Maurice Jardot

«Le Cabinet d'un Amateur» situé 8, rue de Mulhouse est ouvert (en mars) tous les jours, sauf le mardi, de 10h à 12h et de 14h à 17h. Entrée : 3,90 euros par personne pour la Donation Maurice Jardot, et 5,55 euros pour l'ensemble des autres équipements (Lion, Tour 46, Musée d'art et d'histoire). Tél. 03 84 90 40 70. **Internet : www.mairie-belfort.fr**

▷ Horaires des bibliothèques

Bibliothèque des 4 as	Jours	Matin	Après-midi
Section adulte	Mardi	10h à 12h	14h à 19h
	Mercredi	10h à 12h	14h à 18h
	Jeudi	—	14h à 18h
	Vendredi	10h à 12h	14h à 18h
discothèque	Mardi	—	14h à 19h
	Mercredi	10h à 12h	14h à 18h
	Jeudi	—	14h à 18h
	Vendredi	—	14h à 18h
Sections jeunesse	Mardi	—	16h à 19h
	Mercredi	10h à 12h	14h à 18h
	Jeudi	—	16h à 18h
	Vendredi	—	16h à 18h
	Samedi	10h à 17h	10h à 17h

Renseignements : 03 84 28 47 57.

Bibliothèques de la Clé des champs (aux Résidences) et des Glacis du Château	Jours	Matin	Après-midi
Bibliothèques de la Clé des champs (aux Résidences)	Mardi	—	15h à 18h
	Mercredi	9h à 12h	14h à 17h
	Jeudi	—	15h à 18h
	Vendredi	—	15h à 18h
et des Glacis du Château	Samedi	—	14h à 17h

▷ Horaires de la piscine Pannoux

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	10h30/13h30	17h/19h
Mardi	—	16h30/19h
Mercredi	—	9h/19h
Jeudi	—	16h30/19h
Vendredi	11h45/13h30	16h30/21h
Samedi	9h/12h	14h/18h
Dimanche	9h/12h30	—

Renseignements : 03 84 28 32 73.

▷ Horaires de la piscine du Parc

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	—	16h30/19h
Mardi	—	16h30/19h
Mercredi	10h/12h	14h/20h
Jeudi	—	16h30/19h
Vendredi	—	16h30/19h
Samedi	Réservé aux bébés nageurs et futures mamans	
Dimanche	Réservé aux bébés nageurs et futures mamans	

Renseignements : 03 84 21 33 05.

▷ Horaires de la patinoire

Mardi : 19h - 22h30 • Mercredi : 14h - 17h
Jeudi/Vendredi : 20h45 - 23h
Samedi : 14h - 17h et 20h30 - 23h30
Dimanche : 9h30 - 11h45 et 15h - 18h
Vacances scolaires : plages horaires en plus.
Renseignements : 03 84 21 43 06.

SPA

Gary est un croisé Bleu de gascogne noir et feu né le 01/07/95. Très gentil et affectueux il attend son futur maître, vivant dans une maison, avec impatience.
Tél. 03 84 21 07 35.



Naissances

21/01/2003

Zubeydegule-Hulya

DEMİR

D'Harun DEMİR et Meshude ASLAN

4, rue de Moscou

Ipek KAYIR

d'Nuran KAYIR et

Nuray MERCAN

ELOIE (90)

Mehdi TABTI

de Salim TABTI et

Assya ESTEVE

22, rue Michelet

22/01/2003

Théo DOIZELET

de Lionel DOIZELET

Françoise

LOMBARDET

BAVILLIERS (90)

23/01/2003

Morgane BELAOUNI

de Dominique

BELAOUNI et Virginie

MOINAT

64, avenue des Frères

Lumière

Beysa KÖSE

de Mehmet KÖSE et

Güldeste YILMAZ

14, rue Parant

Martin LAURENT

de Samuel LAURENT et

Frédérique CLERE

ELOIE (90)

Leïa NYABANGAN

de Patrick

NYABANGAN JOKE

TI et Mary-Pierre

FELTRE

HERIMONCOURT (25)

Benjamin REGNAULT

de Christophe

REGNAULT et Muriel

CLAISSE

OFFEMONT (90)

Donovan

SCHNOEBELEN

de Laurent

SCHNOEBELEN et

Chantal GRAF

MONTREUX-

CHATEAU (90)

24/01/2003

Emilien

CUCHEROUSET

de Régis

CUCHEROUSET et

Christelle

BAMBERGER

FELON (90)

Simon DELAVAL

de Frédéric DELAVAL

et Sophie BERNARD

28, avenue d'Alsace

Clément FISCHER

de Gilles FISCHER et

Corinne PETITJEAN

10, fg de Brisach

25/01/2003

Laurycia BRACON-

NIER

de Pascal BRACON-

NIER et Claudine

KLOPFENSTEIN

BESSONCOURT (90)

Justine CUNY

de Michaël CUNY et

Karine BORNAQUE

ANJOUTEY (90)

Tom PHILIPPOTEAU

de Franck

PHILIPPOTEAU et

Laurence DORIN

PLANCHER-BAS (70)

Dolorès RIAT

de Gérard RIAT et

Virginie COUTHERUT

FRESSE (70)

Zoé VEJUX

de Gabriel VEJUX et

Sylvette FABBRO

CHATENOIS-LES-

FORGES (90)

26/01/2003

Samuel GRASSELER

d'Hubert GRASSELER

et Maryse AUBERT

ROUGEGOUTTE (90)

Marc JEHOANNIN

de Franck JEHOANNIN et

Barbara FISCHER

18, rue du Chantoiseau

Nathan JELIC

de Prédarg JELIC et

Céline GROSCLAUDE

VOUJEAUCOURT (25)

Rania MLIIOUED

de Bouchaïb MLIIOUED

et Nadia HADDADI

VENISSIEUX (69)

27/01/2003

Tristan BRIOTTET

de Philippe BRIOTTET

et Estelle LAHACHE

URCEREY (90)

Clément DELOYE

de Frédéric DELOYE et

Emmanuelle

BETRANCAURT

Goran DA COSTA

de José DA COSTA et

Sandra CEROVAC

RONCHAMP (70)

Eyrin FRANTZ

de Bénédicte FRANTZ

HAGUENAU (67)

Guillaume GASSER

de Philippe GASSER et

Edit NEORCIC

ROUGEMONT-LE-

CHATEAU (90)

Eddy JANOD

de Roland JANOD et

Sophie GILLET

VIEUX-CHARMONT

(25)

Sarah LEIFFLEN

de Rémi LEIFFLEN et

Cécile PRISER

33, avenue Jean Moulin

Evan PAGLIARO

de Jean PAGLIARO et

Karine PE

BADEVEL (25)

29/01/2003

Antonin BEAUDET

de François BEAUDET

et Laure DUBOIS-

CHABERT

JONCHERY (90)

Diamantini BICAJ

de Can BICAJ et Lindita

MORINJA

7, rue Louis Braille

Evan LESIEUR

de Fabrice LESIEUR et

Nathalie MIESCH

CHATENOIS-LES-

FORGES (90)

30/01/2003

Théo LERIQUE

d'Antony LERIQUE et

Laure BONNIN

17, Bd Kennedy

Kenzo THOMAS

de Nathalie THOMAS

8, rue de Moscou

Shéridan TORRES

CORTEZ

de Manuel TORRES

CORTEZ et Ingrid

PURICELLI

HERICOURT (70)

31/01/2003

Cyrielle BRON

de Marcel BRON et

Dalila LAPOSTOLLE

MONTBOUTON (90)

Valentin CECCHI

de Yannick CECCHI et

Pascale PETIT

FRESSE (70)

Yohan CHEVALLEY

de Francis

CHEVALLEY et

Nathalie CORDIER

GIROMAGNY (90)

Rose DAPERON

d'Eric DAPERON et

Marilyne MAIRE

ARBOUANS (25)

Benjamin

PLUMELEUR

de Denis PLUMELEUR

et Magali PARENT

FROIDEFONTAINE

(90)

Anaïs WIOLAND

d'Eric WIOLAND et Line

LAIRE

ETUEFFONT (90)

01/02/2003

Maëva BRUN

de Régis BRUN et

Nathalie SCHMITT

FROIDEVAL (90)

Anaïs GAVOILLE

d'Alain GAVOILLE et

Laetitia VALLEJO

MAGNY-DANIGON

(70)

Brandon RAMDANI

de Kamel RAMDANI et

Catherine

KUTORASINSKI

12, rue de Turenne

Florian SCHAEDEGEN

de Vincent

SCHAEDEGEN et

Catherine PAYSAN

25, rue Jules Ferry

02/02/2003

Zakaria ABINA

de Yacine ABINA et

Emmanuelle CZICH

34, rue Léon Blum

Khalifa JOUAOU

de Bachir JOUAOU et

Maïté SIMON

10bis, rue deThann

Pierre SIEDEL

de Thierry SIEDEL et

Christine OLIVIER

CHATENOIS-LES-

FORGES (90)

Tony VARGA

de Sylvain VARGA et

Sophie ALLEMAND

FROIDEVAL (90)

08/02/2003

Anaëlle AUDEBERT

de Vincent AUDEBERT

et Isabelle MARCHAL

24b, rue Gaston Defferre

Christine DUIZABO

de Christian DUIZABO

et Joy GAA

DANJOUTIN (90)

Romane FLORENCE

de Maxime FLORENCE

et Dominique

SCHMIDLIN

45, rue de Madagascar

Joévin GRASSELER

de Gilles GRASSELER

et Sylvie BOUCHARE

L'ISLE-SUR-LE-

DOUBS (25)

Kilian MATHIE

d'Eric MATHIE et

Sylvie HUSSLER

HERICOURT (70)

Rémi SCHEPPLER

de Daniel SCHEPPLER et

Florence BIGEARD

PETIT-CROIX (90)

09/02/2003

Quentin MORENO

d'Esteban MORENO et

Sandrine MEGEL

CHAGEY (70)

10/02/2003

Laïhac ACHIR

de Badre ACHIR et

Sanaa HAJJOUB

OFFEMONT (90)

04/02/2003

Emeline FERBER

de Régis FERBER et

Sonia MODESTE

OFFEMONT (90)

Younès BAHRI

de Djamal BAHRI et

Décès

21/01/2003

Thérèse FAUVEL
80 ans, célibataire

22/01/2003

Roger PASTEUR
retraité

23/01/2003

Geneviève
BLUMBERG, épouse
DOSSMANN

77 ans, sans profession
Georges FRISON

80 ans, retraité

27/01/2003

Jacques BOILEAU
70 ans, retraité

Teresa BRUGNARO,
épouse CAODURO

73 ans

Diégo FERRARI

82 ans, retraité

Marcel JENN

68 ans, retraité

28/01/2003

Albert CHRISTEN
69 ans, retraité

Yvette DAGNICOURT,
épouse BOUSSARD

67 ans

Christiane MEYER,
épouse NANSE

60 ans, agent
d'entretien

29/01/2003

Maryse FERRY, épouse
HUNCKLER

42 ans, sans profession

30/01/2003

Louise BOURQUIN,
veuve LODS

86 ans, retraitée

31/01/2003

Christine BELEY,
épouse PEUGEOT

48 ans, sans profession

Laurent PARRET

89 ans, retraité

01/02/2003

Mario ARCARO
74 ans, retraité

Jean GOUVION

80 ans, retraité

Marie RINGENBACH

97 ans, retraitée

02/02/2003

Paulette BAUVAIS,
veuve GUICHARD

79 ans, retraitée

Jacques IBARRA

55 ans, responsable

Marie MERIENNE

37 ans,

Marc TOHAR

54 ans, sans profession

03/02/2003

Christiane
CARBONNET, veuve

PARMENTIER

80 ans, retraitée

Marthe CHERVOILLOT,
veuve HENRY

89 ans, retraitée

Mariette DUBOIS, veuve

LAURENT

92 ans, sans profession

Renée JACQUERIZ,
veuve BROGLIN

93 ans, retraitée

Jane LAPOSTOLEST

87 ans, retraitée

04/02/2003

Edmond KITTNER

78 ans, retraité

Gijsèle MARTIN, épouse

BONTEMPS

59 ans, sans profession

Gilberte NARBÉY,
épouse TIROLE

80 ans, retraitée

05/02/2003

Jean CHOUX

65 ans, retraité

06/02/2003

Bernard PIVA

49 ans, ouvrier

07/02/2003

Marguerite BRAUN,
veuve POIROT

80 ans, sans profession

08/02/2003

Paul BERNARD

73 ans, retraité

09/02/2003

Angèle LOMBARD,
veuve SEGUIN

82 ans, retraitée

10/02/2003

Gui BOSSEZ

77 ans, retraité

Marie CHAPUIS, veuve

PELTIER

92 ans, retraitée

Raymonde DELAY,
veuve SAUTÉBIN

69 ans, sans profession

Bernard GIULIANI

68 ans, retraité

Placer MONZON-
LOZANO

76 ans, retraité

11/02/2003

Otello CLADIERA

82 ans, retraité

Christiane PLUBEAU,
épouse

ECKENSCHWILLE

63 ans, retraitée

Marie VAUTHRIN

93 ans, retraitée

12/02/2003

Raymond HORIOT

88 ans, retraité

Mireille ROBERT, veuve

JUILLARD

66 ans, sans profession

14/02/2003

Aimé GOLLING

74 ans, retraité

Maurice PELTIER

93 ans, retraité

Marie HENNEQUIN,
veuve ROY

71 ans, retraitée

15/02/2003

André JALLAT

78 ans, retraité

16/02/2003

Jean BENOIT

63 ans, retraité

17/02/2003

René JEANNIN

67 ans, retraité

Roger MALLAIZEE

67 ans, retraité

Robert TALBOT

90 ans, retraité

Restauration municipale

menu du 14 au 31 mars

VENDREDI 14 MARS

Salade de lentilles
Filet de hocky sauce
crevette
Pommes vapeur
Chausson aux pommes

LUNDI 17 MARS

Tomate
Couscous / Semoule
Faisselle au coulis de
fruits

MARDI 18 MARS

Salade printanière
Steak haché à l'échalote
Courgettes / Pommes de
terre
Morbier / Compote de
pommes

JEUDI 20 MARS

Potage de légumes
Ravioles aux légumes
sauce tomate
Mamirolle / Orange

VENDREDI 21 MARS

Salade d'endives au
comté
Filet de colin frit au citron
Carottes Vichy
Clafoutis

LUNDI 24 MARS

Salade verte mimolette
Saucisses grillées
Chou rouge aux marrons
Pêche au sirop

MARDI 25 MARS

Filets de maquereaux
Emincé de bœuf
Purée de pois cassés
Saint Paulin / Pomme

JEUDI 27 MARS

Concombre à la feta
Saumon au beurre blanc
Haricots d'Espagne
Mille-feuille

VENDREDI 28 MARS

Betteraves rouges
Bouchée à la reine
Riz
Yaourt aux fruits

LUNDI 31 MARS

Salade aux noix
Choucroute
Petits suisses

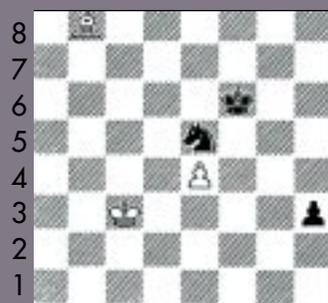
Mariage

15/02/2003

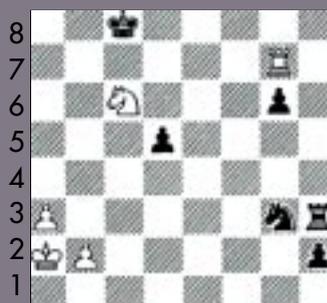
Spetim FAZLIA et
Jessica GROMAND
2, rue Dorey

échecs, à vous de jouer

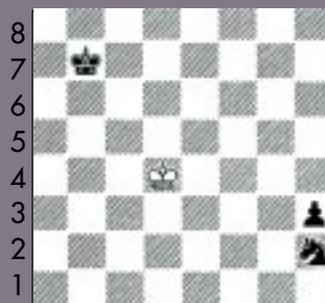
Sauvetage en finale



En fin de partie, lorsque beaucoup de matériel a été échangé, il n'est pas rare qu'un pion menace d'arriver à promotion et de donner ainsi un avantage décisif à son camp. Toutefois, il existe parfois pour l'adversaire des solutions pour sauver in extremis la situation et obtenir le demi-point. Dans la



position 526, les Noirs semblent proches du but, ayant éloigné le roi blanc et intercepté l'action du fou. Comment les Blancs peuvent-ils rattraper néanmoins le fuyard ? Dans la position 527, le pion h est cette fois bien protégé ; mais n'y a-t-il pas une autre voie pour forcer la nullité ? Enfin, dans la



position 528, les Blancs parviennent aussi à leur fin malgré le carrousel noir.

Où s'initier et jouer aux échecs à Belfort ?
Au 2, rue Marcel Paul, tous les jours de 14h à 19h (sauf le dimanche et le lundi) et le vendredi soir de 21h à

24h.
Cours d'initiation (enfants, adultes) et de perfectionnement (5 niveaux), loisirs et compétitions.
Renseignements :
Tél. 03 84 21 52 80 (tous les après-midi de 14h à 19h du mardi au samedi).

Cette rubrique est assurée par Régis Desle, Conseiller technique et Pédagogique du jeu d'échecs pour le Territoire de Belfort.

Solutions des Echecs :
+ e1 Fxh2 2. Rg3 Cxb8 3. Rf3=
Position 527 : 1. Rf7 1. h1=D2. Cf7+Rd8 3. Cc6+ Rg8 4. Cf7+ Rb8 5. Cc6+ Rg8= (5).
...Rg8?? 6. Tf7 mat).
Position 528 : 1. Rg3 Cg4 + 2. Rf3 Rg6 3. Rg3 (Rxf4?? h2 4. Rg2 Rf5 5. Rh1=).



© photos carnaval J. Lebaratoux

Carnaval fêté en beauté !

Gros succès pour le carnaval de Belfort le 1^{er} mars dernier. Il a réuni plus de 4 000 enfants poursuivant dans les rues de Belfort la fanfare des «ventilator» et les échassiers-percussionnistes du Marakatu...avant de déguster au

milieu d'une tempête de confettis les traditionnels beignets de... carnaval !



Pierre Bachelet en concert

L'auteur, compositeur et interprète Pierre Bachelet sera sur la scène d'AirExpo Andelnans, le mercredi 26 mars.

Fidèle à lui même avec ses chansons mariant poésie et tendresse, Pierre Bachelet offre sur scène un spectacle générique et rythmé.



Les 20 bougies des écoles fleuries

Distribution solennelle des prix du concours départemental des écoles fleuries le 1er février dernier, concours qui fêtait son 20^{ème} anniversaire. 34 écoles rurales et 13 écoles belfortaines ont été récompensées. «L'école René Rucklin a reçu un prix d'excellence avec mention spéciale, a rappelé Robert Bergier, président de l'union départementale des délégués de l'éducation nationale. Les Barres, Paul Langevin, René Rucklin, Emile Géhant et Louis Aragon ont reçu le prix d'excellence avec men-

tion. Un prix d'excellence a été décerné à l'école Kergomard, Aragon et Victor Schœlcher. Un prix d'honneur avec mention a salué le travail des élèves et maîtres de l'école Dreyfus-Schmidt et Raymond Aubert. L'école Louis Pergaud est repartie également avec un prix d'honneur. La soirée a, par ailleurs, été animée par les classes des écoles Rucklin à Belfort et celles des écoles élémentaires de Valdoie et de Botans. La chorale de l'inspection académique a émis de bonnes notes. Et, cerise

sur le gâteau : il représentait un village, œuvre des élèves du CFA de Belfort.



Echanges sur le terrain

Parmi les spectateurs d'une rencontre de hand-ball se déroulant au gymnase Pierre de Coubertin durant les vacances de février : Jean-Pierre Chevènement.

Après le match, le maire a rencontré les jeunes joueurs. Murmures. «C'est notre maire...», soufflait Thomas. Et, les questions ont timidement fusé : «Vous avez déjà joué au hand, monsieur le maire ?» ... «Oui. Il y a très très longtemps. Et, j'étais loin d'être aussi doué que vous l'êtes...».

Les jeunes ont ensuite poursuivi leur entraînement, et Jean-Pierre Chevènement accompagné de Jean-Louis Wolff, adjoint chargé des Sports, s'est rendu au stage d'escrime qui se tenait au gymnase Léo Lagrange où l'accueil fut tout aussi chaleureux de la part des jeunes escrimeurs et de l'équipe de handball.

Après midi dansant

La Maison des Femmes propose un après-midi dansant, le mardi 18 mars à 14h, et le mardi 8 avril à la salle des Fêtes. Enfin, le samedi 22 mars, l'association propose une soirée vie parisienne à 20h30. Tél. 03 84 21 24 57

Miniatures et jouets

L'association Petites autos de Belfort-Montbéliard organise sa 20^{ème} Bourse de miniatures et jouets anciens le 13 avril prochain de 10h à 17h à la salle des Fêtes de Belfort.

Par ailleurs, vous pourrez découvrir une exposition de miniatures consacrée au transport du bois. Tél. 03 84 28 53 11 (de 14h à 19h)

Bourse aux vélos

Le SRB cyclisme organise une bourse aux vélos le samedi 22 mars, de 8h à 18h au Centre Benoît Frachon.

Tél. 03 84 21 64 41.

Concert de l'Orchestre d'Harmonie de la ville de Belfort.

L'Orchestre d'Harmonie de la ville de Belfort vous propose un concert avec la participation exceptionnelle du quatuor TUBA-YAGA, le samedi 22 mars à 20h30 à la Maison du Peuple de Belfort. Tarif unique : 10 euros (gratuit pour les moins de 12 ans). Tél. 03 84 22 94 43. ou 06 62 42 45 25.

Cérémonie des récompenses de l'OMS

75 exploits individuels, 46 dirigeants et 8 clubs ont été honorés lors de la traditionnelle soirée des récompenses de l'OMS. Myriam Houillon succède à Estelle Guisard au titre de sportive de l'année avec trois sacres nationaux en une seule saison. Des succès, qui ont réjouis le clan des archers de la Savoureuse.

Groupe opposition

Un village associatif à l'ERM

Les associations sont particulièrement dynamiques à Belfort : grâce à leurs bénévoles, les nombreuses manifestations qu'elles organisent à longueur d'année sont des éléments essentiels d'animation de la ville. Elles permettent également aux Belfortains de tous âges d'avoir plaisir à organiser, à participer, bref à vivre ensemble.

Ce tissu associatif mérite un soutien sans faille de la part de la Ville de Belfort, dans le respect de l'indépendance des associations, et en leur donnant les moyens de mener leur action, culturelle, sportive, environnementale, sociale, ou tout simplement festive. Ce soutien de la Ville n'existe que partiellement aujourd'hui : une véritable volonté politique doit pourtant s'exprimer. C'est la vitalité de Belfort qui est en jeu.

En écoutant les associations belfortaines, notre groupe municipal a constaté que le manque le plus criant concerne les locaux pour se réunir. Combien de bénévoles se réunissent à tour de rôle dans la salle à manger parfois exigüe de l'un des membres de l'association ? Combien n'ont pas de local pour entreposer le matériel de l'association ? Pour assurer l'accueil de leurs membres ?

La cité des associations de Belfort est aujourd'hui saturée et de nombreuses associations locales sont en attente de locaux. Quelques exemples : le club cycliste Belfort-Miotte cherche un site pour son école de cyclisme du mercredi, des associations de protection de la nature sont à la recherche d'un nouveau siège social, des jeunes fédérés en association cherchent un lieu couvert pour pratiquer leur sport, leur activité musicale. L'amicale des Espagnols de Belfort s'est malheureusement rajoutée à la liste d'attente suite à l'incendie qui a détruit en février son centre installé

dans l'ancienne école maternelle de la Miotte.

De nombreux autres peuvent être ajoutées à cette liste.

Avec un peu d'imagination, il existe une solution de bon sens à Belfort. La Ville s'est portée acquéreur du site de l'ERM, au sud du champ de Mars, le long de l'avenue Jean-Moulin. Elle veut y construire des logements mais sur une durée de 15 ans nous a-t-elle précisé.

Plutôt que de détruire les locaux militaires existants, ou de les laisser à l'abandon, pourquoi ne pas les réutiliser pour en faire un village associatif ?

Un tel village des associations pourrait fonctionner pendant une dizaine d'années, dans les bâtiments les moins dégradés ou dans ceux que l'on peut remettre en état à moindre frais. L'ERM a fermé ses portes il y a peu de temps : réseaux d'eau, d'électricité et de chauffage sont là. Et s'il faut quelques bénévoles pour quelques menus travaux, les associations bénéficiaires n'en manquent sûrement pas et sont prêtes à retrousser les manches.

Après tout, dans ce projet d'aménagement de la ZAC du Parc à Balons, projet très axé sur le « résidentiel », pourquoi ne pas pérenniser une telle idée ? Il est bien préconisé l'implantation d'un skate parc couvert en réutilisant l'un des hangars de la zone sud, est également prévu un Parc urbain très aéré et végétal, il serait donc tout à fait intéressant et judicieux que ce Village associatif très attendu sur Belfort naisse et vive sur ce site.

Notre groupe municipal a officiellement fait cette proposition au maire de Belfort : la balle est maintenant dans le camp de la municipalité. A elle de dire si elle est prête à accepter ce projet qui marquerait un soutien fort au monde associatif belfortain.

*Gérard Collon
Conseiller municipal*

Groupe Belfort Démocratie

Les nouveaux droits passés à la trappe

Au 1^{er} janvier 1997, il y avait 33 784 salariés - hors intérimaires - dans le Territoire de Belfort. Cinq ans après, nous étions 36 617. La reprise économique, la politique volontariste du gouvernement de L. JOSPIN en faveur de l'emploi des jeunes, la confiance revenue dans les ménages ou les aides type prime pour l'emploi, tout concourait à relancer la consommation, à générer de l'activité.

Depuis l'été dernier, l'insécurité dans le travail grandit. Chaque semaine, des « plans sociaux » sont annoncés. La gestion à flux tendus des produits s'est généralisée aux salariés. Dans le Territoire de Belfort, 5 159 personnes étaient inscrites à l'ANPE en janvier 2003. Le pourcentage des hommes chômeurs dépasse dans le département celui des femmes. 53 %. C'est nouveau et c'est inquiétant parce que cela traduit bien l'érosion de l'emploi dans le secteur de la production industrielle.

Il n'est pas question de remettre en cause le principe de l'économie de marché mais de trouver des systèmes de régulation. Les licenciements économiques doivent être pleinement justifiés et les pratiques encadrées. C'était l'objet de la loi de modernisation sociale dite aussi « loi sur les licenciements économiques » du 17 janvier 2002. Le gouvernement de M. RAFFARIN a décidé de suspendre son application. La même majorité de droite qui le soutient aveuglément tant à l'Assemblée Nationale qu'au Sénat, a suspendu la loi pour dix-huit mois, voire davantage. Qu'est-ce qui dérangeait ? les prérogatives données aux représentants du personnel et au comité d'entre-

prise notamment de formuler des propositions alternatives, les procédures de consultation, le recours au médiateur, les études d'impact social et territorial. Finie aussi la prise en compte des situations personnelles pour licencier. La Gauche fixait dans la loi des critères : les charges de famille, l'ancienneté, les capacités de réinsertion qui au final protégeaient les personnes handicapées ou les salariés âgés.

L'avancée sociale était réelle. La droite revenue au pouvoir a décidé moins d'un an après l'entrée en application de la loi de tout arrêter. Elle veut « renégocier » avec les organisations syndicales, revenir à l'ancienne législation, supprimer les contraintes pour le patronat. Ce Gouvernement aime « agir vite », déclare « l'urgence » c'est-à-dire que des projets de loi ne font l'objet que d'une seule « lecture » devant les deux assemblées privant les parlementaires d'un examen approfondi, quitte même pour eux à renoncer à présenter des amendements. S'agissant de la loi suspendant la loi de modernisation sociale, elle a été débattue à l'Assemblée le 10 décembre, était inscrite à l'ordre du jour du Sénat le 17 déc. Vite, une commission mixte se réunissait le 18 pour se mettre d'accord.

Et toc, le 19, tout était joué. Vite fait, mal fait. Et les chiffres du chômage caracolent ...

*Hubert BELZ,
adjoint au maire socialiste*

